



# L'HISTORIEN FACÉ À L'ANIMAL

L'exemple  
du Moyen Âge

MICHEL PASTOUREAU

Collection « Propos »

Création de la couverture et  
de la maquette intérieure :  
e-album

Édition et mise en pages :  
Sophie Muraccioli

© 2023, Paris, École nationale  
des chartes

ISBN 978-2-35723-481-8

[www.chartes.psl.eu](http://www.chartes.psl.eu)

Tous droits réservés. Aucune reproduction, même partielle, sous quelque forme que ce soit, n'est permise sans l'autorisation écrite du détenteur des droits.

École nationale des chartes

## Le christianisme et les animaux

Longtemps, les historiens ne se sont guère préoccupés de l'animal<sup>1</sup>. Ils ont abandonné celui-ci aux recueils d'anecdotes et à la « petite histoire », comme ils avaient l'habitude de le faire pour tous les sujets qui leur semblaient futiles, anecdotiques ou marginaux. Seuls quelques philologues et quelques historiens des religions s'intéressaient à tel ou tel dossier spécifique au sein duquel l'animal pouvait être concerné. Mais lui consacrer une véritable thèse ou un livre savant était proprement impensable. Je me souviens des difficultés que j'ai rencontrées à l'École des chartes, à la fin des années 1960, pour faire admettre un sujet de thèse portant sur le bestiaire héraldique médiéval<sup>2</sup>. L'héraldique était alors une science méprisée, et les animaux n'avaient rien à faire sur le devant la scène universitaire, du moins en sciences humaines, particulièrement chez les historiens.

Depuis cette date, heureusement, la situation a beaucoup changé. Grâce aux travaux de quelques pionniers<sup>3</sup> et à la collaboration de plus en plus fréquente avec des chercheurs venus d'autres horizons (anthropologues, ethnologues, linguistes, naturalistes), l'animal

est peu à peu devenu un objet d'histoire à part entière. Son étude se situe même désormais à la pointe de la recherche et au carrefour de nombreuses disciplines. Envisagé dans ses rapports avec l'homme, il touche à tous les grands dossiers de l'histoire sociale, économique, matérielle, culturelle, religieuse et symbolique. Il est présent partout, à toutes époques, en toutes circonstances, et pose constamment aux historiens des questions essentielles. Celles-ci sont du reste devenues de véritables questions sociétales : exploitation des animaux, consommation de viande, souffrance animale, droits et bien-être des animaux, développement cognitif des espèces, éthique environnementale.

Dans l'attention nouvelle portée par les historiens au monde animal, les médiévistes me semblent avoir joué le rôle principal. À cela plusieurs raisons. La première tient sans doute à leur curiosité et à la façon dont ils ont su, précocement et efficacement, faire tomber les barrières entre des secteurs de la recherche par trop cloisonnés. Cela a permis de croiser des informations tirées de catégories documentaires très différentes, d'enrichir les problématiques et de nouer plus facilement des contacts avec des spécialistes venus des autres sciences, sociales ou naturelles. Mais la raison première s'en trouve surtout dans les documents médiévaux eux-mêmes : ceux-ci sont particulièrement prolifiques sur l'animal et sur ses relations avec les hommes, les femmes et la société. Textes et images, bien sûr, mais aussi matériaux archéozoologiques, rituels et codes sociaux, toponymie et

anthroponymie, faits de langue et de lexique, traditions orales, croyances, superstitions : quel que soit le terrain documentaire sur lequel il s'aventure, l'historien médiéviste ne peut pas ne pas rencontrer l'animal. Il semble bien qu'en Occident, depuis le Paléolithique, aucune autre époque ne l'ait aussi fréquemment et intensivement observé, pensé, représenté, raconté et fantasmé. Les animaux prolifèrent jusque dans les églises, où ils constituent une bonne part du décor et de l'horizon figuré — sculpté ou peint — que les prêtres, les moines et les fidèles ont quotidiennement sous les yeux. Au grand scandale de certains prélatés qui, tel saint Bernard au XII<sup>e</sup> siècle dans une diatribe restée célèbre, s'emportent contre « les lions féroces, les singes immondes, les tigres tachetés, les monstres hybrides, les centaures étranges, les poissons à corps de quadrupèdes, les animaux qui chevauchent des hommes ou d'autres animaux<sup>4</sup> ».

Le Moyen Âge s'étendant sur près d'un millénaire, il faut évidemment sérier les enjeux, périodiser les problèmes et distinguer des attitudes qui ne sont nullement immobiles. Mais il faut aussi souligner combien la culture médiévale chrétienne est curieuse de l'animal, et comment s'expriment à son sujet deux courants de pensée et de sensibilité apparemment contradictoires. D'une part il lui faut opposer le plus nettement possible l'être humain, créé à l'image de Dieu, à la créature animale, soumise et imparfaite, sinon impure. De l'autre il existe chez plusieurs auteurs chrétiens le sentiment, plus ou moins diffus,

d'une véritable communauté des êtres vivants et d'une parenté – pas seulement biologique – entre l'humain et l'animal.

Le premier courant est dominant et explique pourquoi l'animal est si souvent sollicité, raconté, commenté, représenté. Opposer systématiquement l'homme à l'animal et réduire ce dernier à une créature inférieure ou à un repoussoir conduit, par la force des choses, à en parler sans cesse, à le convoquer à tout propos, à en faire le lieu privilégié de toutes les métaphores et de toutes les comparaisons. Bref, à le « penser symboliquement », pour reprendre une formule célèbre de Claude Lévi-Strauss<sup>5</sup>. Cela conduit également à réprimer sévèrement tout comportement qui pourrait entretenir la confusion entre l'être humain et l'espèce animale. D'où, par exemple, les interdictions, constamment répétées – car sans effets véritables –, de se déguiser en animal, d'imiter le comportement animal, de fêter ou de célébrer l'animal et, plus encore, d'entretenir avec lui des relations coupables, depuis l'affection excessive portée à certains individus domestiques (chevaux, chiens, faucons) jusqu'aux crimes les plus infâmes, tels ceux de sorcellerie ou de bestialité<sup>6</sup>.

Le second courant est plus discret mais peut-être plus riche de modernité. Il est à la fois aristotélicien et paulinien. D'Aristote, en effet, vient l'idée d'une communauté des êtres vivants, idée dispersée dans plusieurs de ses œuvres, réaffirmée dans le *De anima*, et dont le Moyen Âge a hérité en plusieurs étapes, la

dernière – le XIII<sup>e</sup> siècle – étant la plus importante<sup>7</sup>. Toutefois, en ce domaine, l'assimilation de l'héritage aristotélicien a été facilitée par l'existence, au sein même de la tradition chrétienne, d'une attitude envers le monde animal qui, pour des raisons différentes, allait dans le même sens. Cette attitude, dont l'exemple le plus célèbre se trouve chez François d'Assise, tient son origine dans plusieurs versets de saint Paul, particulièrement dans un passage de l'épître aux Romains qui affirme que par le sacrifice du Christ sur la Croix, « la créature animale elle-même sera libérée de la servitude de la corruption et entrera librement dans la gloire des enfants de Dieu<sup>8</sup> ». Cette phrase a fortement marqué tous les théologiens qui l'ont commentée. S'interrogeant sur le sens de ces paroles, les uns se demandent si le Christ est vraiment venu sauver toutes les créatures et si tous les animaux sont réellement « enfants de Dieu ». Que Jésus soit né dans une étable semble à certains auteurs la preuve patente que le Sauveur est descendu sur terre pour libérer aussi les animaux. D'autres auteurs, épris de scolastique, se posent des questions qui sont débattues dans les universités dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, à propos de la vie future des animaux : ressuscitent-ils après la mort ? Vont-ils au paradis et en enfer ? Dans un lieu qui leur est spécialement réservé ? Tous les animaux sont-ils concernés ou bien un seul individu de chaque espèce ? Ou encore, à propos de leur vie terrestre : peuvent-ils travailler le dimanche ? Faut-il leur imposer des jours de jeûne ? Et, surtout, faut-il

les traiter ici-bas comme des êtres moralement responsables ? Les conduire au tribunal quand ils ont commis délit, crime, infanticide ou homicide ?

Ces questions, ces curiosités, ces interrogations multiples soulignent combien, en Occident, le Moyen Âge a été pour l'animal l'occasion d'une promotion remarquable. L'Antiquité biblique et gréco-romaine le négligeait ou le méprisait ; le Moyen Âge chrétien le place sur le devant de la scène.

## Savoirs et classements

Pour les savoirs médiévaux, tous les animaux ne se situent ni au même rang ni sur le même plan. Bien au contraire, ils font l'objet de classements subtils que l'historien doit connaître et qui ne correspondent nullement à ceux qui sont actuellement les nôtres. Ici comme ailleurs, le plus grand danger qui guette le chercheur est l'anachronisme.

Plusieurs questions qui viennent d'être évoquées nous font aujourd'hui sourire : est-il licite, par exemple, de faire travailler les animaux le dimanche ? Nous avons tort. Du moins dans notre travail d'historiens. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas projeter telles quelles dans le passé nos classifications, nos sensibilités, nos morales contemporaines. Ce n'étaient pas celles d'hier et ce ne seront plus celles de demain. Nos savoirs actuels ne sont nullement des vérités absolues et définitives, seulement des étapes dans l'histoire mouvante des savoirs. Faut de l'admettre, le chercheur verserait dans un scientisme réducteur et dans un positivisme incompatible avec la recherche en sciences humaines. Le passé, notamment le passé lointain, ne peut se comprendre (et encore moins se juger) par rapport aux connaissances

scientifiques, aux systèmes de valeurs et aux certitudes du temps présent. Dans le domaine de l'histoire culturelle, le « scientifiquement correct » est source de nombreuses confusions, erreurs ou absurdités.

## Zoologie

Citons pour exemples les méprises et les égarements qui naissent de l'application systématique à la zoologie médiévale des classifications de la zoologie moderne. L'historien médiéviste doit accepter que bien des notions qui nous sont aujourd'hui familières, sont alors inconnues. Ainsi la notion de mammifère, que certes Aristote discernait déjà plus ou moins, mais dont il ne faisait pas un élément essentiel de ses classifications. Le Moyen Âge l'ignore totalement. Il faut attendre l'époque des Lumières pour que quelques savants lui accordent importance dans l'organisation du monde animal. Linné est le premier à en faire usage dans son « Système de la nature »<sup>9</sup>. Ainsi également les notions de cétacé, de batracien, de mollusque, de gastéropode, qui n'émergent vraiment qu'au tournant des XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles et qui conduisent tardivement à séparer ou à regrouper des espèces dont la parenté est longtemps demeurée incertaine. Ainsi encore et surtout la notion d'insecte, inconnue des savoirs antiques et médiévaux : elle n'apparaît véritablement que dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle, donnant

un peu plus tard naissance à un domaine spécifique des études de zoologie : l'entomologie, favorisée par l'invention du microscope.

Aucune de ces notions ne peut être appliquée telle quelle, sans la moindre précaution, au savoir médiéval. Les auteurs de bestiaires, d'encyclopédies, de textes littéraires portant sur les animaux, ou bien ceux d'ouvrages consacrés à la chasse, à l'élevage, à l'agriculture voire à la médecine vétérinaire cataloguent ou ordonnent la faune selon d'autres critères. Leurs classements diffèrent profondément des nôtres, hérités pour l'essentiel de systèmes proposés par les grands naturalistes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : Linné, Lamarck, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire et quelques autres.

Comme les auteurs grecs et romains de l'Antiquité, ceux du Moyen Âge distinguent le plus souvent cinq grandes familles animales : les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les serpents et les vers. Toute espèce prend place dans l'une de ces catégories, dont les contours sont larges, mouvants, ouverts. Les « poissons », par exemple, incluent non seulement les poissons proprement dits mais aussi la plupart des créatures vivant dans les eaux, y compris nos cétacés et mammifères marins (phoque, morse), ainsi que des êtres qui sont pour nous totalement chimériques : la sirène, le moine de mer, l'énigmatique *serpa*<sup>10</sup>. Quant aux vers (*vermes*), ils englobent tous les animaux de petite taille qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes : larves et vermines, mais également petits rongeurs, insectes, batraciens et



même quelquefois coquillages. Une partie de nos mollusques et de nos crustacés trouve ainsi sa place chez les poissons ; l'autre, chez les « vers ».

À ces cinq catégories s'ajoute parfois celle des « monstres » (*monstra*). Pour la culture médiévale, un monstre se définit de différentes façons. Soit c'est un humain dont l'anatomie est brouillée ou insolite : ainsi les peuples qui vivent aux confins de la terre (sciapodes, cyclopes, pygmées). Soit c'est un être mi-humain mi-animal : ainsi les enfants d'une femme qui a été enlevée et violée par un ours (cette croyance aux ours mâles violeurs de jeunes filles traverse tout le Moyen Âge et perdure fort avant dans l'époque moderne<sup>11</sup>). Soit, plus fréquemment, c'est un animal hybride qui emprunte les parties composant son anatomie aux différentes catégories du règne animal précédemment énumérées : quadrupède et poisson ; oiseau et serpent. Ce dernier cas est celui du basilic, qui possède une tête et un corps de coq mais une queue serpentiforme. C'est aussi, et plus encore, celui du dragon qui a le corps et les pattes d'un quadrupède, les ailes d'un oiseau et la queue d'un serpent. Le cas de la licorne diffère en revanche. Celle-ci est certes composite, mais toutes les parties de son corps et de sa tête sont empruntées uniquement à des quadrupèdes : cerf, cheval, âne, chèvre, bouc, parfois lion, sanglier, taureau. En ce sens, la licorne n'est pas un monstre. Au reste, elle n'est jamais mentionnée dans les *libri monstrorum*.

La licorne n'est pas non plus une créature dont l'existence est mise en doute. Pour ce faire, il faudra

attendre l'époque moderne. Au Moyen Âge, la licorne existe réellement. Différents voyageurs l'ont vue, la Bible en parle, les auteurs païens également. En outre, elle est désignée par un nom latin bien à elle, stable, reconnu, signifiant : *unicornis*. Elle est « vraie ». Une telle certitude n'existe pas pour tous les animaux hybrides, tant s'en faut. Certains sont tellement composites qu'il est impossible de les nommer ; d'autres encore ne sont pas désignés par un seul vocable mais par plusieurs, instables, incertains, ambigus, ce qui finit par remettre en cause leur existence même.

D'autres hybrides possèdent un nom fixe et récurrent, sont aussi célèbres que la licorne, ont été entrevus ici ou là, mais font néanmoins douter plusieurs auteurs. C'est le cas de la sirène et surtout du phénix, le plus merveilleux de tous les oiseaux. Il n'en existerait qu'un seul au monde, individu de grande taille et d'une beauté incomparable : son cou serait fait d'or fin, son poitrail aurait la couleur de la pourpre, ses ailes brilleraient comme le saphir ou l'émeraude, ses pattes ne posséderaient pas de griffes mais se termineraient par des rubis. Apercevoir le phénix est cependant presque impossible : il se cache dans les déserts d'Arabie et ne se montre jamais. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs aviateurs (livres spécialement consacrés aux oiseaux) s'interrogent sur son existence. D'autres ouvrages font de même à propos de la sirène : qu'elle soit oiseau ou poisson, existe-t-elle vraiment ? Est-elle réellement si séduisante ?

Sur ces différents terrains, l'historien doit éviter les pièges de l'anachronisme et, s'il ne veut pas multiplier ses enquêtes et ses réflexions, laisser de côté les termes, les concepts et les classements de la zoologie moderne. Prenons pour exemple la notion de « mammifères », inconnue nous l'avons vu des auteurs médiévaux, et le cas particulier du dauphin. Si l'on étudie les animaux médiévaux, comme le font bon nombre d'ouvrages contemporains, en distinguant les mammifères des non-mammifères, cela conduit à sortir le dauphin de la catégorie des poissons – où le rangent pourtant tous les bestiaires et toutes les encyclopédies du Moyen Âge – pour le placer dans celle, parfaitement inconnue alors, des « cétacés ». Par là même, le dauphin cesse d'être le roi des poissons, ce qu'il est presque toujours dans les documents médiévaux. En procédant ainsi, non seulement on trahit toute la pensée médiévale relative au monde des poissons, mais aussi on ne comprend plus pourquoi, dans les images, le dauphin est souvent doté d'une couronne.

De même, le concept d'animal « domestique » ne se définit pas au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle comme il se définit aujourd'hui. Il se construit autour de la notion de *domus* (maison) et, ce faisant, invite à considérer comme *animalia domestica* (animaux domestiques) des espèces qui vivent dans ou autour des habitations mais que la zoologie du XXI<sup>e</sup> siècle, qui s'appuie sur d'autres critères, classe parmi les espèces sauvages : la souris, le rat, le corbeau, la pie, le merle, la belette (que l'on utilise pour chasser les souris), le renard

(hôte nocturne du poulailler), la fouine et quelques autres encore. Au Moyen Âge, ces animaux sont pensés et classés parmi les animaux « domestiques » et doivent donc être étudiés comme tels.

De même encore, la frontière qui sépare les espèces indigènes des espèces exotiques : elle ne s'appuie pas sur une stricte distribution géographique, opposant la faune européenne à celle des deux autres parties du monde connu, mais sur des considérations qui relèvent à la fois des connaissances scientifiques, de la théologie, des superstitions et de la symbolique. Ainsi, le lion n'est pas vraiment un animal exotique dans l'Occident médiéval, mais un animal presque « indigène » : on le rencontre, peint ou sculpté, en tous lieux (notamment dans les églises, où il est en outre rempli de lions) et sur tous supports, quand ce n'est pas en chair et en os dans une fosse ou une ménagerie. Quant au dragon, ce n'est nullement une créature chimérique mais un être bien réel qui, lui aussi, se voit et se redoute au quotidien, bien plus que le loup et autant que le Diable, du moins jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

## Théologie

La classification des animaux en cinq ou six catégories est celle des bestiaires et des encyclopédies. Les clercs du Moyen Âge, qui en sont les auteurs, s'en éloignent



parfois fortement cependant pour proposer un autre classement, construit non plus à partir du savoir zoologique mais à partir de la morale, de l'exégèse, de la théologie et des traditions de l'Église : il y a un bestiaire du Christ et un bestiaire du Diable. Ces deux ensembles bien distincts s'appuient sur trois autorités principales : tout d'abord le texte biblique et la place qu'il accorde à chaque espèce animale ; ensuite les commentaires que les Pères de l'Église en font et les exemples qu'ils en tirent ; enfin les légendes hagiographiques qui attribuent à chaque espèce un certain nombre de qualités ou de vices et qui distinguent les animaux bienveillants des animaux malveillants ou mortifères.

Ces deux bestiaires, le divin comme l'inferral, transgressent les classifications zoologiques et comprennent aussi bien des quadrupèdes et des oiseaux que des poissons, des serpents, des vers et même des monstres : le phénix et le griffon, par exemple, sont christologiques ; le dragon, le basilic et la sirène, diaboliques. Ici, ce ne sont pas les savoirs zoologiques qui sont à l'œuvre mais le discours chrétien, les traditions populaires, les superstitions. Le poids de la Bible pèse toutefois plus lourd que tout le reste. Par là même, les animaux dont ne parlent ni l'Ancien ni le Nouveau Testament sont difficiles à classer. Ainsi le cygne, oiseau septentrional sur lequel la Bible est muette. Qu'en faire ? Le laisser de côté ? C'est ce que font la plupart des Pères de l'Église qui ont du mal à prendre quelque distance avec le texte

sacré. D'autres cependant, moins nombreux mais plus inventifs ou plus curieux, convoquent Aristote, Pline, la mythologie grecque et les légendes germaniques. Ils remarquent que le cygne, oiseau lié à de nombreuses métamorphoses, cache une chair noire sous un plumage blanc : c'est donc un hypocrite, un oiseau qui fait semblant de suivre Dieu alors qu'il est au service du Diable<sup>12</sup>.

Chacun de ces deux bestiaires s'articule autour de quelques « vedettes », qui occupent plus ou moins de place selon l'époque, le domaine concerné ou l'épisode retenu. Citons quelques exemples en commençant par le bestiaire du Christ. Le poisson, symbole christologique par excellence dans l'art chrétien primitif, disparaît presque complètement à partir du VII<sup>e</sup> siècle. L'animal désormais le plus récurrent pour « incarner » Jésus est l'agneau. Dans les images, celui-ci peut prendre des aspects ovins très variés, depuis le grand bélier aux cornes gigantesques (parfois assimilées par certains prédicateurs à la couronne d'épines !) jusqu'au petit agneau qui vient de naître. Cette assimilation du Messie à un agneau existe déjà chez les prophètes de l'Ancien Testament, mais cet animal prend une valeur beaucoup plus forte en devenant tout à la fois le symbole de l'Incarnation (« Voici l'Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde », nous dit l'Évangile selon saint Jean), de la Passion et de la Résurrection du Christ. Étroitement lié au sacrifice pour les peuples de la Bible, l'agneau a particulièrement à voir avec la chair ; son immolation annonce la Crucifixion.

Malgré sa diversité, le symbolisme christologique de l'agneau est homogène et univoque. Tel n'est pas celui du cerf, animal parfois convoqué pour signifier le Christ mais rarement figuré seul, plutôt intégré à une scène (de chasse notamment). Dans ce rôle, il est issu d'une tradition plus profane que scripturaire ou patristique. Il semble en effet que ce soit son rôle d'ennemi du serpent, c'est-à-dire du démon, qui ait fait de lui un animal christologique. Or cette tradition qui oppose le cerf au serpent est inconnue de la Bible et absente de la littérature zoologique gréco-romaine : chez Pline comme chez la plupart des autres auteurs classiques, l'ennemi du serpent est l'aigle. Le couple cerf/serpent, d'origine asiatique, est attesté pour la première fois dans les traditions occidentales par le *Physiologus*, ancêtre des bestiaires médiévaux, compilé en grec vers la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Le cerf entretient également avec l'eau des rapports étroits qui en font parfois un symbole du baptême<sup>3</sup>. Bien des auteurs font aussi de cet animal un symbole de résurrection, au même titre que le pélican ou le phénix (deux autres vedettes du bestiaire du Christ) : non seulement ses bois repoussent chaque année, mais il est réputé pour vivre très longtemps ; et, se sentant mourir, il retrouve vigueur et jeunesse en absorbant une herbe merveilleuse, connue de lui seul.

Plus complexe encore est l'exemple du lion, qui peut aussi bien figurer le Christ que le Diable. Dans le premier cas, il renvoie à l'image de la Résurrection, à la fois parce qu'il passe pour dormir les yeux ouverts

(de même, le Christ dans son tombeau), et parce que le lionceau mort-né est censé renaitre trois jours après sa mise au monde, au seul rugissement de son père. Inversement, la gueule puissante du lion, telle qu'elle est évoquée dans les Psaumes, transforme cet animal en une créature infernale. À l'époque romane, une tension semble ainsi s'opérer entre un ancien lion biblique et monastique, dont les mâchoires et la gueule sont comparées au gouffre de l'Enfer, et un lion « nouvelle manière », nettement christologique, renvoyant à la Résurrection mais aussi à la miséricorde divine. Animal généreux, le lion passe en effet pour épargner ses ennemis comme le Christ épargne les pécheurs repentis. Au fil des décennies, le mauvais lion, celui des Psaumes et de saint Augustin, disparaît et cède la place au lion noble et miséricordieux, celui-là même qui devient définitivement le roi des animaux à la place de l'ours dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Parmi les oiseaux, l'animal le plus étroitement associé au Christ et aux personnes divines n'est pas tant l'aigle que la colombe. Le christianisme a fait subir à cette dernière d'étranges mutations. Dans la mythologie antique, c'est un oiseau attaché à Vénus et, comme tel, un symbole de volupté. Dans l'Ancien Testament, elle est également liée à l'idée de beauté mais c'est surtout son rôle comme messagère dans l'épisode de l'Arche – elle vient avertir Noé que les eaux du Déluge se sont retirées – qui la met sur le devant de la scène et en fait un symbole d'espoir et de paix. Avec le corbeau, elle forme un couple d'opposition

auquel la symbolique médiévale se réfère fréquemment : oiseau blanc contre oiseau noir ; oiseau de Dieu contre oiseau du Diable.

Le bestiaire infernal est plus abondant et plus diversifié que le bestiaire divin. La liste est longue des animaux qui servent d'attributs à Satan, qui constituent sa cour ou bien dans lesquels il peut s'incarner ou se travestir. Ces animaux sont ceux que l'on attend, ceux qui, à un titre ou à un autre, sont réprouvés ou honnis par la culture et la sensibilité médiévales. Tout d'abord le serpent qui, sous ses formes les plus variées – de la vipère au dragon (« le plus grand des serpents ») – est le plus récurrent. Le christianisme a ici récupéré tout un ensemble de traditions antiques qui faisaient du serpent le principe du mal. Les textes bibliques et les Pères ont accentué cet aspect négatif : du serpent séducteur d'Ève, condamné à ramper, au serpent-dragon de l'Apocalypse dont saint Jean proclame la défaite, tous les serpents sont mauvais, dangereux, répugnants, maudits.

Le singe est plus rare et surtout plus récent que le serpent ou le dragon pour incarner la figure du Diable, lui-même qualifié par certains auteurs de « singe de Dieu ». Par extension, le singe sert également à représenter les idoles païennes et tout ce qui a trait à l'idolâtrie. La grenouille – le « ver » par excellence – connote pour sa part l'impureté. Compétant parmi les dix plaies d'Égypte, entrant dans la bouche de Judas, vomie par le dragon de l'Apocalypse, elle prend place dans les armoiries du Diable à partir

du XIII<sup>e</sup> siècle, place qu'elle partage avec son cousin le crapaud. Apparaissent ensuite dans ce bestiaire infernal des créatures hybrides (chimères, centaures, chauve-souris<sup>6</sup>) et des animaux qui sont traditionnellement associés à l'univers des sorciers ou bien au monde infernal : le bouc lubrique, le chat perfide, le loup cruel, le chien impur, le renard trompeur, le porc répugnant, la chouette nocturne, le corbeau charognard et le scorpion venimeux.

Notons que parmi tous ces animaux qui accompagnent le Diable ou dans lesquels il aime s'incarner, les uns sont noirs ou sombres (ours, loup, sanglier, bouc, chat, chouette, corbeau) ; les autres, verts (dragon, serpent, crocodile, hydre, basilic, grenouille, sirène, sauterelle) ; et quelques-uns rayés ou tachetés (tigre, léopard, frelon). Trois caractères que ne revêtent jamais les animaux christologiques. Ici comme ailleurs, la couleur sert à classer, opposer, hiérarchiser.

## Anthropologie

Un troisième et dernier classement, plus ou moins lié aux deux précédents, s'appuie sur la ressemblance ou le cousinage avec l'être humain. Pour la culture médiévale, l'homme n'est pas un animal (contrairement à ce qu'enseigne Aristote, tant admiré par ailleurs), et la frontière qui les sépare est peu perméable. Mais quelques animaux ressemblent à

L'homme tandis que d'autres, innombrables, en sont très éloignés. Il ne viendrait à l'idée d'aucun auteur d'établir, par exemple, une quelconque similitude naturelle entre l'être humain et les oiseaux, les poissons, les serpents ou les vers. Pour les quadrupèdes, en revanche, trois cas de « cousinage » sont soulignés et abondamment commentés. Ils concernent les trois espèces pensées et présentées comme les plus proches de l'homme : l'ours, le porc et le singe.

Pour Aristote et pour Pline, le singe est le plus proche<sup>65</sup>. Cette idée est reprise par une partie du savoir zoologique du haut Moyen Âge, mais elle gêne considérablement les valeurs chrétiennes. Non seulement parce que l'homme a été créé à l'image de Dieu et que l'animal, quel qu'il soit, est une créature imparfaite qui ne peut lui ressembler, mais aussi parce que pour la sensibilité médiévale, le singe représente ce qu'il y a de plus laid, de plus vil, de plus sordide<sup>67</sup>. C'est un être obsécène et répugnant qu'il est impossible de rapprocher de l'espèce humaine. Dès lors, comment concilier le savoir aristotélicien, redécouvert peu à peu et de plus en plus copié, sinon pillé, avec les valeurs ou les certitudes du christianisme ? La scolastique finit par trouver une solution au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle : le singe ne ressemble pas à l'homme *per naturam* (par nature) mais *per imitationem* (par imitation) ; il fait semblant de ressembler à l'homme alors qu'en réalité, il ne lui ressemble pas du tout<sup>68</sup>. Il « simule », comme l'indique son nom latin : *simius*. Ce faisant, il apparaît comme encore plus démoniaque

puisqu'il triche et qu'il trompe. Il est l'image même du Diable (*figura diaboli*) qui cherche à « singer » Dieu, et il le restera jusque fort avant dans l'époque moderne. C'est seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'on pourra de nouveau concevoir l'hypothèse d'une vague parenté entre l'homme et le singe, et par là même préparer le terrain à Darwin qui, en 1859, publie la première édition de son essai *On the Origins of Species*, qui bouleverse toutes les théories concernant le transformisme et les relations entre les êtres vivants.

Pour beaucoup d'auteurs médiévaux, l'animal qui ressemble le plus à l'homme n'est donc pas le singe mais l'ours. De fait, au premier regard, aucun autre animal ne présente un aspect plus nettement anthropomorphe. Bien que plus massif, l'ours est bâti comme l'homme : il possède la même stature et la même silhouette puisqu'il peut, ce qui est rare chez les quadrupèdes, se tenir en station verticale ; en outre, il marche en posant au sol la totalité du pied, jusqu'au talon. Les auteurs médiévaux ne le qualifient pas de « plantigrade » — terme qu'ils ignorent —, mais ils savent qu'il s'agit là d'une particularité qu'il est le seul à partager avec l'espèce humaine. Ces mêmes auteurs remarquent par ailleurs qu'une fois privé de ses poils, le corps de l'ours est identique à celui de l'homme. Ce qui facilite les rituels de déguisement. « Faire l'ours » — *ursum facere* — comme disent les prélats qui, tout au long du Moyen Âge, dénoncent une telle pratique —, est un exercice aisé, plus aisé que de faire le cerf, l'âne ou le taureau, trois autres animaux également visés par les interdictions

de déguisement. Pour se transformer en ours, il suffit d'enfiler un vêtement pileux, de rentrer les épaules et de marcher en écartant les jambes.

Mais l'ours n'apparaît pas seulement comme un humain déguisé, il se comporte aussi physiquement comme lui. Il peut ainsi se tenir debout, s'asseoir, se coucher sur le côté ou sur le ventre, courir, nager, plonger, rouler, grimper, sauter et même danser. Un auteur anonyme du xix<sup>e</sup> siècle note le contraste entre la lourdeur apparente de l'animal et son agilité, sa rapidité, son aptitude à se faufiler et à éviter les obstacles. Un autre observe avec admiration que l'ours est le seul animal qui lève fréquemment la tête pour contempler le ciel, la lune et les étoiles. Tous, surtout, soulignent comment l'ours se sert de ses pattes antérieures pour saisir, tenir ou lancer un objet, cueillir délicatement des baies, pêcher habilement un poisson dans une eau vive ou, au contraire, massacher sauvagement des ruches pour s'emparer du miel<sup>19</sup>.

Le régime alimentaire constitue un autre domaine établissant une parenté entre l'ours et l'être humain. Les auteurs médiévaux en parlent peu<sup>20</sup> — il s'en trouve cependant un pour souligner que la chair de l'ours possède le même goût que la chair humaine<sup>21</sup> —, mais les savoirs modernes lui accordent une attention précise. Rares sont en effet les animaux vraiment omnivores. L'ours et l'homme sont de ceux-là. Pour le fauve, néanmoins, il faut apporter quelques nuances. Non seulement son alimentation varie selon les lieux et les saisons, mais aussi et surtout, elle a évolué au

fil des siècles : l'ours brun préhistorique était nettement carnassier ; l'ours brun actuel est majoritairement végétarien. La guerre de longue durée que l'homme a menée contre l'ours a chassé celui-ci de nombreux terroirs, en a fait un fauve de la montagne et, par là même, a progressivement modifié son alimentation, le forçant à remplacer la chair des animaux sauvages ou domestiques par des végétaux de plus en plus variés.

Le cas du porc est plus ambigu et pose à l'historien des questions d'une vaste portée anthropologique. La médecine gréco-romaine considère que le cochon est l'animal le plus proche de l'homme par son organisation interne, notamment pour ce qui concerne l'anatomie des principaux organes, le système cutané et le fonctionnement de l'appareil digestif ou urinaire. Ce que confirme pleinement la médecine contemporaine, qui emprunte bien plus au cochon qu'au singe (greffes d'organes et de peau, tissus, pansements, produits essentiels comme l'insuline ou les anti-coagulants). Il est probable que les tabous anciens et durables portant sur le porc dans plusieurs cultures plongent leurs racines dans cette parenté biologique trop grande avec l'être humain. Immense sujet, ayant suscité d'innombrables controverses qu'il est évidemment impossible d'exposer ici<sup>22</sup>. Soulignons simplement que la médecine arabe du Moyen Âge ne se différencie guère de la médecine grecque antique : le porc et l'homme présentent bien une anatomie interne et une physiologie voisines. Et la médecine médiévale chrétienne,

héritière de ces deux savoirs, enseigne elle aussi que le porc est « intérieurement » l'animal le plus semblable à l'homme. Au reste, l'Église interdisant dans les écoles de médecine la dissection du corps humain, au moins jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, voire plus avant, c'est bien souvent à partir de la dissection du cadavre de la truie ou du veau que s'apprend l'anatomie humaine<sup>23</sup>. Mais cela ne se fait pas sans réticence : le porc, en effet, n'est en rien un animal admirable ; c'est une créature impure, un attribut de la saleté (*sorditas*) et de la goinfrerie (*gula*), parfois de la paresse (*pigrity*) et plus tard de la débauche (*luxuria*) ; comme le singe, il prend place dans le bestiaire du Diable. C'est pourquoi, si les médecins savent que le cochon est anatomiquement le cousin de l'homme, ils ne le proclament pas trop fort et laissent les clercs affirmer que l'animal qui ressemble le plus à l'être humain, ce n'est pas le porc, encore moins le singe, mais l'ours<sup>24</sup>.

Le cas du porc va cependant plus loin qu'une parenté anatomique et biologique. Il touche à l'âme et à la responsabilité morale et juridique des animaux. Avec le porc médiéval, l'anthropologie historique ouvre en effet l'important dossier des procès qui, à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, conduisent des animaux au tribunal. Malheureusement, malgré leur immense intérêt, ces procès attendent encore leurs historiens<sup>25</sup>. Longtemps, ils ont eux aussi été abandonnés à la « petite histoire », souvent à des publications destinées à un public friand d'anecdotes et tournant en dérision les mœurs et les croyances des sociétés anciennes.

Attitude parfaitement anachronique, qui montre une fois de plus que l'on n'a rien compris à ce qu'était l'Histoire, mais que l'on retrouve encore, hélas, chez quelques vulgarisateurs de la recherche historique et parmi le grand public.

Pour beaucoup d'auteurs chrétiens, l'animal est responsable de ses actes. Comme tous les êtres vivants, il possède une âme (qui se définit d'abord comme un souffle de vie et qui retourne à Dieu après la mort). Cette âme est non seulement végétative et sensitive, mais elle est aussi, du moins pour les animaux jugés « supérieurs », intellectuelle, comme celle de l'être humain. Toutefois, cet intellect animal a ses limites. Plusieurs auteurs du XIII<sup>e</sup> siècle, à la suite d'Aristote, remarquent que ces animaux « supérieurs » révoient, reconnaissent, déduisent, se souviennent, peuvent acquérir des habitudes nouvelles. La question reste cependant de savoir si ces animaux possèdent en plus, comme l'homme, un principe pensant et un principe spirituel. Thomas d'Aquin le nie. Albert le Grand, plus nuancé, estime que l'animal, capable de déduction, est doté d'une certaine forme de pensée organisée. Mais il apporte une restriction importante, en soulignant que pour la bête, les signes restent toujours des signaux (*signacula*) et ne deviennent jamais des symboles (*simulacra*)<sup>26</sup>. Deux différences essentielles qui établissent une frontière absolue entre l'homme et l'animal. Ce dernier ne perçoit pas l'immatériel : toute notion abstraite, toute idée religieuse lui semble interdite.



## Tabous

Ne quittons pas le porc sans évoquer l'immense dossier des tabous qui l'entourent. Le christianisme n'est pas directement concerné mais les deux autres religions du livre le sont au premier chef. Évoquons ici le cas du judaïsme, souvent glosé par les auteurs chrétiens du Moyen Âge.

Aux époques bibliques, sur les confins de l'Asie et de l'Afrique, certains peuples mangent du porc et d'autres n'en mangent pas. Chez ces derniers, les motifs de l'abstinence semblent liés à la réputation de malpropreté et de danger qui s'attachent à un animal dévoreur de charognes et d'ordures. Mais les raisons peuvent être autres : chez les Crétois ou les Galates, par exemple, on s'abstient de manger du porc parce que c'est le plus sacré de tous les animaux. Il en va de même dans certaines parties du Moyen-Orient et plusieurs régions de l'Inde. Rien de tel chez les Hébreux. L'usage de la viande de porc est interdit aux Israélites par la loi mosaïque<sup>27</sup>, et cette interdiction n'a jamais été remise en cause. Ainsi, lorsque fut fondé l'État moderne d'Israël, l'élevage de l'animal fut proscrit sur tout le territoire et l'est encore partiellement aujourd'hui. Depuis longtemps, on s'est interrogé sur les raisons d'un tel rejet, qui concerne non seulement la chair du cochon mais aussi l'animal vivant (qu'il ne faut pas toucher), son cuir (sandales, souliers ou ceintures en peau de porc sont proscrits), ses entrailles,

son lait, ses sécrétions, ses organes et jusqu'à son nom, que beaucoup de rabbins et certains auteurs évitent d'écrire ou de prononcer, y compris ceux qui dissertent sur l'impureté de cet animal et le tabou qui en découle. Le Talmud, par exemple, pour ne pas nommer le porc, le désigne par une expression vague et ambiguë : « une autre chose » (*davar aher*)<sup>28</sup>.

Les raisons le plus souvent avancées pour expliquer cet interdit sont d'ordre hygiénique. L'Ancien Testament laisse entendre à plusieurs reprises que le porc se nourrit d'immondices, et la plupart des exégètes, dont le grand Maimonide au XII<sup>e</sup> siècle, en font le motif de son rejet : le cochon est impur parce qu'il se vautre dans la fange et qu'il mange des ordures, y compris ses propres excréments<sup>29</sup>. À l'époque moderne, médecins et diététiciens ajoutent que la viande de porc est de digestion difficile et que dans les pays chauds, elle devient rapidement malsaine. Mieux vaut donc s'en abstenir pour éviter différents parasites et maladies, ce qu'auraient compris de bonne heure les Hébreux et quelques-uns de leurs voisins, les Phéniciens et les Égyptiens (du moins à certaines périodes de leur histoire), et même des peuples plus éloignés, comme les Éthiopiens. Face à cet argument d'ordre hygiénique et climatique, on a parfois objecté que dans le Proche-Orient ancien, plusieurs peuples vivaient des Hébreux et vivant sous le même climat mangeaient communément du porc, les Moabites ou les Ammonites par exemple. En outre, dans des régions du monde plus lointaines mais au moins aussi chaudes

— telles que la péninsule indochinoise, l'Insulinde, de nombreuses îles du Pacifique —, la chair du cochon est une nourriture licite et parfaitement saine, et ce depuis la plus haute Antiquité. En fait, l'argument climatique ne tient guère<sup>30</sup>.

Si la culture juive déclare le porc impur, ce n'est donc peut-être pas tant pour des raisons hygiéniques que pour des raisons symboliques. Toute société a besoin de faire porter sur certains animaux des interdits de différentes natures, notamment des interdits alimentaires. Ces derniers font tellement partie de la vie quotidienne et de la sensibilité la plus ordinaire que les populations concernées n'en ont guère conscience. Les sociétés occidentales contemporaines, par exemple, ne mangent ni chien ni chat. Mais qui, en Europe, se rend réellement compte qu'il s'agit là d'un interdit comparable à ceux que l'on observe dans les sociétés anciennes à propos d'autres animaux ? En outre, pourquoi, chez les Hébreux, le tabou alimentaire, qui englobe bien d'autres espèces animales (lapin, cheval, âne, chameau, escargot, crevette, nombreux oiseaux, etc.), s'est-il prioritairement et emblématiquement porté sur le porc ? Et, concernant ce dernier, pourquoi s'est-il étendu à l'animal entier, au-delà du seul domaine de la chair, et même jusqu'à son nom ?

Quelques érudits ont autrefois avancé des raisons d'ordre totémique : chez les Hébreux, le porc aurait été l'animal ancêtre des tribus primitives et, en raison de cette parenté mythologique, il serait devenu tabou.

Cette hypothèse, avancée par une certaine anthropologie freudienne, est aujourd'hui abandonnée, notamment parce qu'elle déplace au Proche-Orient des pratiques culturelles qui concernent surtout les domaines amérindien et océanien<sup>31</sup>. Mais force est de reconnaître que certains auteurs grecs anciens (Plutarque par exemple) se demandaient déjà si l'interdit du porc chez les Hébreux n'était pas dû à ce que cet animal était ou avait été autrefois un animal sacré<sup>32</sup>. Plus solide et plus simple (trop simple ?) apparaît une explication de nature proprement historique, parfois avancée au XIX<sup>e</sup> siècle : animal votif dans une large partie du Proche-Orient ancien, le porc aurait servi aux sacrifices idolâtriques des Cananéens, peuple qui occupait la Palestine avant l'arrivée des Hébreux. D'où la proscription d'un animal jouant un rôle important dans une religion concurrente. Par là même, au-delà du mépris envers les Cananéens, leurs croyances et leurs usages, ne peut-on pas voir dans la distinction opérée par les Hébreux entre le pur et l'impur — distinction ample et complexe — une volonté de se différencier des autres peuples et d'affirmer leur identité en se proclamant pur dans un monde impur ? Cette hypothèse a séduit plusieurs anthropologues contemporains<sup>33</sup>.

En remontant plus haut, certains protohistoriens voient dans le porc l'animal propre aux fermiers sédentaires, et donc l'animal rejeté ou honni par les peuples nomades — ce que sont les tribus primitives des Hébreux — éleveurs de moutons, de chèvres et de

chameaux, tous animaux qui peuvent les suivre dans leurs déplacements, ce que le porc ne peut pas faire. D'autres font observer que l'élevage du cochon nécessite de grandes quantités d'eau, laquelle est rare au Proche-Orient. D'autres encore soulignent la nécessité séculaire de conduire les porcs dans les forêts pour les nourrir : dans les régions pauvres en forêt, il faut les alimenter avec des grains et donc prélever à leur profit une part importante de la nourriture destinée aux hommes<sup>34</sup>. Ces dernières explications sont sans doute fondées, mais elles revêtent un aspect positiviste que l'historien des religions anciennes accepte avec réticence.

Plus séduisantes sont les explications d'ordre taxinomique, développées plus récemment par différents anthropologues et sémiologues. Ceux-ci remarquent que le porc n'est pas le seul animal déclaré impur par le Lévitique et le Deutéronome, tant s'en faut. Il ne faut donc pas l'envisager isolément mais prendre en compte toutes les espèces considérées comme impures. Or, si certaines se nourrissent bien d'immondices et de charognes, d'autres pas du tout. C'est pourquoi, plutôt que de mettre en avant les mœurs ou le régime alimentaire des animaux concernés, il vaut mieux partir des connaissances et des classifications zoologiques. Non pas celles d'aujourd'hui, bien évidemment, mais celles des époques bibliques. Semblent ainsi déclarés impurs et tabous tous les animaux qui ne réunissent pas les critères de classification habituels. Ils sont « hors catégories »,

inclassables, donc suspects et dangereux : le porc parce qu'il ne rumine pas alors qu'il a le sabot fendu comme tous les ruminants ; le corbeau, le vautour et les oiseaux de proie parce qu'ils mangent de la chair alors qu'ils volent ; la crevette, la langouste, l'anguille et d'autres espèces aquatiques parce qu'elles nagent mais ne présentent ni écailles ni arêtes.

À moins de considérer que les interdits bibliques répondent à la seule volonté divine et qu'il est vain et illicite de leur chercher une explication rationnelle – position adoptée de bonne heure par certains rabbins –, c'est peut-être du côté de ces hypothèses taxinomiques qu'il faut se tourner pour comprendre les interdits alimentaires ayant cours dans le Proche-Orient ancien, notamment chez les Hébreux.

Il existe cependant une autre piste, tout aussi fructueuse, sinon davantage, celle précédemment évoquée : le cousinage entre l'homme et le cochon. Pour les savoirs d'aujourd'hui, quelques grands singes mis à part, le porc est en effet anatomiquement et physiologiquement l'animal le plus semblable à l'être humain. La science moderne le confirme tous les jours, mais les mythologies et les médecines anciennes le savaient déjà. Le porc est connu dès l'Antiquité comme un proche cousin de l'homme, et le christianisme médiéval reprend à son compte cette idée qui, loin de servir l'animal, lui nuit. N'est-ce pas de ce côté qu'il faut chercher une explication aux nombreux interdits qui entourent cet animal ? Manger du porc, n'est-ce pas être plus ou moins anthropophage ?

## Un discours proluxe

Ces questions générales étant posées et ces précautions étant prises pour ne pas tomber dans les pièges de l'anachronisme, aventurons-nous sur le terrain documentaire. Ne pouvant pas tout dire, tant s'en faut, ni présenter tous les documents utiles à l'historien médiéviste travaillant sur le monde animal, je me limiterai à une seule source : le livre. Assurément la plus riche pour parler de la zoologie médiévale, c'est en outre un terrain « pluriel » qui conduit à étudier tout ensemble des textes, des matériaux et des images, chacun de ces trois domaines apportant au chercheur des informations multiples, tant générales que particulières.

Commençons par les textes. Innombrables sont au Moyen Âge ceux qui parlent de l'animal ou qui le mettent en scène ; il est impossible d'en dresser ici une liste exhaustive. Les plus bavards sont évidemment ceux qui lui sont spécialement consacrés : bestiaires, ouvrages de zoologie et d'histoire naturelle, fables, livres de chasse, traités d'élevage ou de pisciculture, manuels d'équitation ou de médecine vétérinaire, auxquels il faut ajouter les récits de voyage et, surtout, les encyclopédies. Dans ces dernières, la part dédiée aux animaux est toujours la plus importante, formant

parfois plus des deux tiers de l'ensemble, comme dans le *Liber de natura rerum* du dominicain Thomas de Cantimpré, compilé dans deux versions successives à l'horizon des années 1225-1240. Concernant ces différents livres, toutefois, le Moyen Âge ne se montre ni pionnier ni vraiment original. Le monde gréco-romain avait déjà produit de tels ouvrages, parfois en abondance, et ceux-ci ont souvent influencé la production médiévale. Il existe en revanche un genre de textes propre au Moyen Âge et qui a connu un succès important aux *xii<sup>e</sup>* et *xiii<sup>e</sup>* siècles, principalement en France et en Angleterre : les *bestiaires*, sur lesquels il convient de s'attarder. Disons auparavant quelques mots de la Bible et de la place qu'elle accorde aux animaux. Le Livre saint se trouve en effet à la source de tout discours médiéval sur la faune et le bestiaire, d'autant qu'au Moyen Âge, la frontière est souvent perméable qui sépare les textes profanes des textes religieux.

## La Bible

Autorité première, source de tous les savoirs, la Bible n'est pas seulement le texte sacré, c'est aussi une immense encyclopédie, et même recueil d'histoire naturelle. La plupart des livres bibliques parlent des animaux, soit pour eux-mêmes, soit de manière narrative, soit sous forme de métaphores ou de comparaisons. Parmi ceux qui jouent un rôle de premier plan,

quelques-uns sont devenus de véritables « vedettes » de la culture et de l'exégèse, et, à ce titre, sont souvent mis en scène par le texte et par l'image. Citons le serpent de la Genèse, le corbeau et la colombe de l'Arche, le bélier sacrifié à la place d'Isaac, le veau d'or et le serpent d'airain, l'ânesse de Balaam, le lion terrassé par Samson, l'ours et le lion vaincus par le jeune David pour protéger ses troupeaux, le sanglier des Psaumes qui ravage les vignes du Seigneur, le poisson et le chien de Tobie, les corbeaux d'Élie, l'ourse d'Élisée, les lions menaçant Daniel dans leur fosse, la baleine de Jonas. À cette longue liste qui ne concerne que l'Ancien Testament — et qui pourrait être multipliée par deux ou par trois — s'ajoutent les animaux du Nouveau Testament : en premier lieu l'agneau du Sauveur et la colombe de l'Esprit saint, mais aussi l'ânesse de la fuite en Égypte, celle de l'entrée à Jérusalem, le poisson dérobé par Judas, le coq du reniement, les « quatre vivants » du Tétramorphe, les quatre chevaux et les bêtes de l'Apocalypse. Toute Bible enluminée, qu'elle soit carolingienne, ottonienne, romane ou gothique, montre toujours un grand nombre d'animaux et accorde à plusieurs d'entre eux une place centrale. Représenter le serpent tentateur, la baleine de Jonas ou le Tétramorphe, pour se limiter à trois exemples, constitue un exercice obligé pour tout enlumineur. Et ce qui vaut pour la Bible vaut aussi pour les livres ou les parties de livres qui en comportent des extraits : livres d'évangiles, psautiers, missels, livres d'heures. Sans compter les textes apocryphes

riches également d'animaux parfois devenus célèbres, à l'image du bœuf et de l'âne de la Nativité.

Développons ici deux exemples tirés de l'Ancien Testament et voyons en quoi ils peuvent intéresser l'historien des animaux : l'ânesse de Balaam et la baleine de Jonas. L'histoire de Balaam, qui s'apparente à une fable, est racontée par la Bible au livre des Nombres (Nombres 22, 5-35). Elle se situe au moment où les Hébreux, après avoir quitté l'Égypte, s'apprêtent à sortir du désert dans lequel ils vivent depuis près de quarante ans. Ils séjournent dans les steppes incultes du pays des Moabites, de l'autre côté du Jourdain, et n'ont pas encore atteint la Terre promise. Ce séjour se prolonge et inquiète le roi Balak, qui craint ce peuple nombreux ayant vaincu toutes les épreuves du désert. Il cherche à les chasser de son royaume ou bien à les exterminer. Dans ce but, il décide de les faire maudire par un devin renommé, Balaam, afin d'attirer sur eux la colère du ciel et d'en venir à bout plus facilement. Sollicité par les envoyés du roi, Balaam refuse par deux fois d'accomplir ce qui lui est demandé. Mais, Yahvé lui étant apparu et lui ayant ordonné de se mettre en route, Balaam accepte cette mission, enfourche son ânesse et part rejoindre la terre désolée où se trouvent les Hébreux. Chemin faisant, dans un passage rocailleux particulièrement étroit, l'ânesse s'arrête subitement, pose les genoux de ses pattes antérieures sur le sol, comme si elle se prosternait, et refuse d'avancer plus loin. Furieux, Balaam la frappe de sa verge et l'insulte. Il ne voit

pas l'ange du Seigneur qui se tient en travers de la route et la barre de sa grande épée. L'ânesse, elle, l'a vu. Finalement, lasse de subir les injures et les coups de son maître, elle prend la parole et lui demande : « Pourquoi m'as-tu frappé par trois fois ? Que t'ai-je fait ? Ne suis-je pas ton ânesse qui te sers de monture depuis ton jeune âge ? » Affolé d'entendre sa monture dotée de la parole, Balaam cesse de frapper et met pied à terre pour chercher ce qui peut bien immobiliser l'animal et le transformer à ce point. Mais il ne voit rien, cherche en vain et s'apprête à le frapper de nouveau. Le Seigneur lui ouvre alors les yeux et le devin aperçoit l'ange ; comme son ânesse, il se prosterne devant lui. Désormais inspiré par Dieu, Balaam reprend sa route et, arrivé auprès des Hébreux, au lieu de les maudire, il les bénit par trois fois. Puis il prononce deux oracles annonçant que de la race de Jacob sortira une étoile nouvelle. Enfin, fuyant la colère de Balak, il s'en retourne apaisé chez lui.

Au Moyen Âge, la prophétie de Balaam a été interprétée comme l'annonce de la naissance du Messie, et le devin fut parfois considéré comme l'ancêtre des rois mages, ou du moins de l'un d'entre eux : Melchior. Dans certaines régions, notamment dans les pays germaniques, il devint un personnage populaire, fréquemment mis en scène dans les images et dans les drames liturgiques. Le rôle de Balaam sur la route de Moab n'avait pourtant pas été des plus valorisants : lui qui était devin n'avait ni vu l'ange ni compris les intentions du Seigneur, alors que sa



pauvre ânesse, animal considéré comme obtus et dépourvu de toute intelligence, avait vu ce qu'il fallait voir et entendu ce qu'il fallait entendre. Mais la fin de l'épisode revalorisait Balaam et lui permettait d'être mis en relation typologique avec les rois mages, guidés par l'étoile de la Nativité.

L'âne est un animal que l'on rencontre souvent dans les textes bibliques : chez tous les peuples qui vivent en Palestine et au Proche-Orient, il sert de bête de somme, de bête de trait et de monture, spécialement pour les femmes, les enfants et les vieillards. C'est l'animal domestique par excellence. Posséder plusieurs ânes est signe d'une certaine richesse, et l'animal n'est pas toujours considéré négativement : on vante sa patience, sa sobriété, sa robustesse. Il passe là où le cheval ne passe pas et, en maintes occasions, sait se rendre utile. En outre, son entretien ne coûte pas cher, il se nourrit de mauvaises plantes et supporte mieux la chaleur que les autres animaux de bât ou de trait. Pour les Hébreux cependant, l'âne est un animal impur ; il est défendu de manger sa chair, de l'offrir en sacrifice et d'atteler ensemble un âne et un bœuf (Deutéronome 22, 10). La culture médiévale hérite de cette symbolique biblique ambivalente. Mais en valorisant le cheval, monture noble et guerrière, elle a tendance à déprécier l'âne. Ce n'est plus l'animal des riches mais celui des humbles, des vilains, des domestiques<sup>35</sup>.

La Bible n'a pas le monopole du thème de l'âne plus intelligent que son maître ni de celui du devin

clairvoyant qui ne voit rien. On les retrouve dans la mythologie grecque et les fables antiques mais aussi dans les contes et les fabliaux du Moyen Âge, où la symbolique de l'âne apparaît comme l'une des plus riches et des plus complexes du monde animal, en raison même de son ambivalence. Quand il est pris en mauvaise part, l'âne renvoie toujours à des forces obscures, souterraines, diaboliques. Les auteurs rappellent comment l'Ancien Testament le discrédite en maintes occasions, comment les produits ou instruments que l'on en retire servent à faire le mal : Samson massacre mille Philistins avec une mâchoire d'âne (Juges 15, 14-17), laquelle, selon certains exégètes, avait déjà servi à Cain pour tuer Abel (Genèse 4, 3-8). Pour les Pères de l'Église, l'âne est un symbole d'ignorance, de stupidité, d'entêtement, de paresse et surtout de lubricité. Ils en font l'image de l'homme incapable de s'élever au monde spirituel, esclave de ses appétits charnels et de ses instincts primaires. C'est une image qui a la vie longue, notamment sous la figure de l'âne au pelage roux qui, au xvii<sup>e</sup> siècle encore, symbolise la méchanceté, comme en témoigne l'expression alors courante « méchant comme un âne rouge ». Mais l'âne antique et médiéval peut aussi être pris en bonne part et signifier l'humilité, le labeur, l'obéissance et la persévérance. Souvent, c'est la femelle qui tient ce rôle, telle celle de Balaam ou bien celle que conduit Joseph lors de la fuite en Égypte, ou encore celle que chevauche Jésus le jour de son entrée à Jérusalem<sup>36</sup>.

L'histoire de Jonas est très différente. Elle est racontée avec humour dans l'un des derniers livres de l'Ancien Testament, mis en forme vers 750 av. J.-C. Brève, elle emprunte beaucoup au folklore et à la mythologie et vise à dénoncer l'importance excessive accordée aux prophètes, qui enseignent des vérités auxquelles eux-mêmes ne croient guère. Jonas est prophète au pays d'Israël. Son nom désigne le pigeon, qui se dirige toujours vers où il ne faut pas aller. Un jour, Dieu lui demande de se rendre à Ninive, grande ville aussi corrompue que Babylone, et d'annoncer à ses habitants qu'ils sont maudits et vont être punis de leurs péchés : leur ville sera détruite. Jonas n'a aucune envie de remplir une telle mission, bien trop dangereuse. Pour s'y soustraire, il quitte la Palestine en s'embarquant à Jaffa sur un navire phénicien en route vers Tarsis, loin vers l'Occident. Certes, il a bien conscience de désobéir, mais il espère que le pouvoir de Yahvé s'arrête aux limites d'Israël et que sur mer, il échappera à son courroux. Il se trompe. Tandis qu'il dort au fond de la cale, une grande tempête se lève. Les matelots se mettent à prier, chacun invoquant son Dieu. Ils s'étonnent que Jonas n'en fasse pas autant et comprennent rapidement que parmi les passagers, il est celui qui a attiré sur le bateau la colère divine. Jonas confesse alors son histoire, dit comment il a désobéi à son Dieu et demande à être jeté par-dessus bord comme victime expiatoire afin de calmer tout à la fois le ciel, le vent et les flots. Les marins hésitent mais, la tempête ne

s'apaisant pas, ils font ce qu'a demandé le prophète : ils le jettent à la mer.

Cependant, en passant par-dessus bord, Jonas ne tombe pas au fond des flots mais dans la gueule d'un énorme poisson. Choqué mais vivant, il séjourne trois jours et trois nuits dans le ventre de l'animal, terrifié par le sort qui l'attend. Priant sans relâche, il reconnaît sa très grande faute et supplie Dieu de ne pas l'abandonner : s'il sort vivant des entrailles du monstre, il promet d'offrir au Seigneur un sacrifice et, en serviceur reconnaissant, d'accomplir toutes ses volontés. L'Éternel a pitié de Jonas : il ordonne au poisson de rejeter sa proie sur les côtes de Syrie. Sans attendre, Jonas se met en route pour Ninive afin d'accomplir sa mission. Mais entre-temps, la colère de Dieu s'atténue : il pardonne à Ninive et ne la détruit pas. Ulcéré par la clémence du Seigneur qu'il ne comprend pas, et craignant de passer pour un faux prophète, Jonas sort de la ville et bougonne sous un arbre.

De bonne heure, la tradition a assimilé l'énorme poisson dans les entrailles duquel Jonas passe trois jours et trois nuits à une baleine, animal mal connu et redouté<sup>37</sup>. Les auteurs antiques et les Pères de l'Église savent qu'elle est gigantesque, qu'elle vit au fond des mers, que sa tête est d'une laideur effrayante et qu'elle lance des jets d'eau qui transpercent la surface des flots ; mais ils ignorent presque tout de son apparence. C'est pourquoy jusqu'à la fin du Moyen Âge, dans les images, la baleine de Jonas a tantôt l'aspect d'un poisson géant, possédant queue,

écaillés et nageoires, tantôt celui d'un crocodile, parfois celui d'un dragon marin ou d'une sorte d'hippopotame. Ces images sont nombreuses car très tôt, l'exégèse chrétienne a établi un parallèle entre l'histoire de Jonas et celle du Christ, mort sur la Croix, descendu aux enfers et ressuscité le troisième jour. Cette interprétation était du reste celle qu'en donnait déjà l'Évangile de Matthieu (Matthieu 12, 39-41). C'est donc moins la désobéissance du prophète envers Dieu qui est mise en avant que la façon dont il a été précipité dans la gueule du monstre marin (assimilée à l'entrée de l'enfer) et dont il en est ressorti vivant au bout de trois jours. Ce faisant, l'accent est mis non pas tant sur Jonas lui-même que sur la balaine.

Pour les auteurs médiévaux, cette énorme créature est une figure du Diable et s'apparente au Léviathan dont parle la Bible à plusieurs reprises. Ils expliquent comment la balaine se nourrit : lorsqu'elle a faim, elle ouvre toute grande son énorme gueule et exhale une odeur merveilleuse qui attire les autres poissons ; quand ceux-ci sont suffisamment nombreux à être entrés dans sa bouche, elle la ferme violemment et les dévore. Ils racontent aussi comment la balaine cherche à tromper les marins en perdition en répandant du sable sur son dos afin de ressembler à une île. Croyant avoir trouvé une terre où se réfugier, les naufragés s'installent sur son dos, allument un feu et attendent des secours. Le monstre plonge alors au fond de l'océan et les entraîne dans l'abîme. Pour les

auteurs de bestiaires, ces ruses cruelles sont comparables à celles de Satan qui cherche constamment à séduire ou à circonvenir les hommes pour mieux les tromper et les attirer vers le gouffre infernal. Toutefois, quelques auteurs du XIII<sup>e</sup> siècle, à la suite d'Aristote, soulignent que comme tous les animaux de très grande taille, les baleines s'accouplent rarement et procréent peu. Ils leur prêtent donc des mœurs chastes et recommandent l'absorption de la chair de balaine pour lutter contre les tentations de la luxure. Ce qui est fait dans un certain nombre d'abbayes situées près des côtes de la mer du Nord.

## Les bestiaires

Bien d'autres textes, moins bavards sur l'animal que la Bible et que ceux qui ont déjà été évoqués, lui consacrent parfois des passages importants pouvant être ou non accompagnés d'images. C'est le cas des textes littéraires, narratifs et hagiographiques, des récits mythologiques, des ouvrages de médecine et d'astronomie, des traités des vices et des vertus, des manuels de blason et de tous les textes qui, à un titre ou à un autre, proposent des développements didactiques, allégoriques ou symboliques sollicitant de près ou de loin l'histoire naturelle. Attardons-nous ici sur le genre le plus représentatif de la pensée zoologique médiévale : les « bestiaires ».

On désigne sous ce nom des recueils qui se proposent de décrire les « propriétés » d'un certain nombre d'animaux et d'en tirer des enseignements moraux et religieux<sup>38</sup>. Ces propriétés — réelles ou imaginaires — concernent à la fois l'aspect physique de l'animal, son comportement, ses mœurs, ses relations avec les autres espèces, voire avec les humains. Elles englobent également toutes les croyances ou légendes qui l'entourent. Le lion, par exemple, passe au Moyen Âge pour dormir les yeux ouverts. C'est pourquoi la plupart des bestiaires en font un symbole de vigilance et expliquent ainsi sa présence aux portes des églises ; d'autres, nous l'avons dit, vont jusqu'à le comparer au Christ — qui dans son tombeau ne dort pas, mais attend sa Résurrection —, et même à Dieu, qui conserve toujours les yeux ouverts et qui, comme le proclame le *Notre Père*, « garde l'homme de tout mal ». Inversement, le porc, qui ne pense qu'à manger et qui fouille constamment le sol à la recherche de nourriture sans jamais lever les yeux vers le ciel, est l'image de l'homme pécheur qui préfère les biens matériels de ce monde à la contemplation du Seigneur et à l'espérance du monde à venir.

Ainsi se développe le discours des bestiaires : à partir d'observations ou de croyances concernant tel ou tel animal, voire plus simplement de son nom ou de son aspect, il procède par comparaisons, métaphores, étymologies ou similitudes pour se livrer à des considérations morales ou exégétiques. En ce sens, il est le parfait reflet de la pensée médiévale qui

se construit presque toujours autour d'une relation de type analogique, c'est-à-dire une relation appuyée sur la ressemblance — plus ou moins vague — entre deux mots, deux notions, deux objets, ou bien sur la correspondance entre une chose et une idée. Cette pensée analogique médiévale s'efforce d'établir un lien entre quelque chose d'apparent et quelque chose de caché ; spécialement, entre ce qui est présent dans le monde d'ici-bas et ce qui a sa place parmi les vérités éternelles de l'au-delà. Un mot, une forme, une couleur, un nombre, un animal, un végétal et même une personne peuvent ainsi être revêtus d'une fonction symbolique et par là même évoquer, représenter ou signifier autre chose que ce qu'ils prétendent être ou montrer. L'exégèse consiste à cerner cette relation entre le matériel et l'immatériel et à l'analyser afin de retrouver la vérité cachée des êtres et des choses<sup>39</sup>.

Pour les bestiaires, étudier l'animal consiste donc d'abord à le décrire puis à rechercher et dévoiler ses significations cachées en s'appuyant sur la Bible — les bestiaires sont remplis de citations bibliques —, sur les Pères de l'Église et sur les auteurs anciens faisant autorité tels Aristote, Plin, Solin ou Isidore de Séville. Chaque animal apparaît comme la figuration d'une autre chose qui lui correspond sur un plan supérieur et dont il est le symbole. Le lion est ainsi non seulement l'image de Dieu ou du Christ, mais aussi le symbole de l'autorité, de la justice, de la force et de la largesse. L'ours, son ancien rival pour le titre de roi des animaux, est au contraire une incarnation du

Diable et le symbole de plusieurs vices : gloutonnerie, paresse, colère, luxure. De même le renard, autre incarnation du Malin, est l'image de la ruse, du mensonge et de la trahison ; son pelage roux, couleur de la chevelure de Judas et de tous les traîtres, en porte témoignage. Certains animaux ont une symbolique ambivalente. Les bestiaires vantent ainsi le courage du sanglier mais lui reprochent sa fureur ou sa colère. Le cerf, bien que doté d'une forte dimension christologique, est présenté comme un animal à la sexualité exacerbée. Quant au coq, admirable pour défendre ses poules contre des ennemis bien plus forts que lui, il est vaniteux et ridicule sur son fumier. En outre, son chant n'est pas toujours signe de joie : les auteurs de bestiaires se plaisent à rappeler comment un coq a accompagné de son chant le reniement de Pierre.

L'ancêtre de tous ces bestiaires est un texte allégorique, rédigé en grec, à Alexandrie, dans le courant du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il fut rapidement traduit en latin et reçut le nom de *Physiologus* (« Le naturaliste »). Ce texte primitif, matrice de tous les autres, décrivait les propriétés et énonçait la symbolique d'une quarantaine d'espèces animales (quadrupèdes, oiseaux, serpents) ainsi que de quelques pierres remarquables<sup>46</sup>. Par la suite, sur ce premier noyau vinrent se greffer différents emprunts faits aux Pères de l'Église, en particulier Ambroise et Augustin, puis des extraits nombreux de l'*Histoire naturelle* de Pline (I<sup>er</sup> siècle), de la *Collectanea rerum memorabilium* (« Collection de choses remarquables ») de son abrégé

viateur Solin (III<sup>e</sup> siècle) et des *Étymologies* d'Isidore de Séville (VII<sup>e</sup> siècle), trois textes fondateurs de la culture occidentale. Quelques emprunts furent également faits à la littérature médicale, notamment aux œuvres de Dioscoride (I<sup>er</sup> siècle) et surtout de Galien (I<sup>er</sup> siècle).

Ces additions successives donnèrent naissance à un genre de livre particulier qui, dès avant l'an mille, reçut le nom de *Bestiarium* (« Livre de bêtes »). Derrière une unité apparente — un discours sur les animaux — se cache en fait une assez grande diversité de propos et de classement, d'autant qu'au fil des siècles et des décennies, de nouveaux emprunts et développements se sont ajoutés aux compilations les plus anciennes. En Italie, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, des réécritures versifiées furent particulièrement à l'honneur en milieu monastique. Plus tard, au XIII<sup>e</sup> siècle, ce fut Aristote qu'on sollicita. On venait de redécouvrir, en plusieurs étapes, par le biais des traductions arabes, ses ouvrages de zoologie. De nombreux passages lui furent empruntés et, accompagnés ou non des commentaires d'Avicenne, peu à peu intégrés aux textes de plusieurs bestiaires.

Tous ces remaniements ont conduit les érudits modernes à distinguer parmi les bestiaires latins, dont le texte continua de s'enrichir tout au long du Moyen Âge, plusieurs familles, branches et sous-branches. Selon le classement des animaux adopté, selon que les emprunts à Pline ou à Isidore sont plus ou moins importants, selon que l'influence des textes

des Pères est plus ou moins forte, selon que le texte devise de tous les animaux ou seulement de certains, on parle de telle famille, telle branche, telle tradition. Il ne s'agit pas ici d'exposer ces fragiles typologies, sans cesse remises en question et donnant lieu à des controverses. Soulignons en revanche comment, dès l'époque carolingienne, le texte des bestiaires latins commence à influencer ou à envahir d'autres catégories d'ouvrages, notamment les encyclopédies. Plus ou moins longues, celles-ci ont toujours consacré une part importante de leurs chapitres aux animaux — c'était déjà le cas dans les encyclopédies antiques —, mais cette part ne cesse de croître au fil des siècles, au point de devenir envahissante. Au XIII<sup>e</sup> siècle, dans les grandes compilations encyclopédiques, elle occupe parfois les deux tiers, sinon les trois quarts, du propos. C'est pourquoi il est aujourd'hui impossible d'étudier les bestiaires latins du Moyen Âge sans étudier aussi les encyclopédies<sup>6</sup>. Les deux genres sont inséparables, d'autant que certaines parties d'encyclopédies ont parfois une existence autonome et reçoivent, à leur tour, le nom de « bestiaires ».

De bonne heure également, le texte latin des premiers bestiaires fut traduit et adapté en langues vernaculaires : vieil allemand, anglo-saxon, anglo-normand, ancien et moyen français, norrois, moyen haut allemand, moyen néerlandais ; plus tard, toscan, vénitien, galicien, catalan. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, plus nombreux sont les auteurs de bestiaires en langue vernaculaire qui préfèrent la prose. Pierre de Beauvais,

clerc polygraphe proche de la maison comtale de Dreux, est l'un des plus anciens. Dans les premières années du siècle, il rédige un bestiaire français en prose, relativement court (38 chapitres), dont lui-même ou l'un de ses imitateurs donne, une trentaine d'années plus tard, une version plus longue (71 chapitres). Dès le prologue, il propose au lecteur une définition du genre :

*Ci commence li livres c'on apele Bestiaire. Et por ce est il apelés ensi, qu'il parole des natures des bestes* (Ici commence le livre que l'on appelle Bestiaire. Il est appelé ainsi parce qu'il parle de la nature des bêtes)<sup>7</sup>.

Ce *Bestiaire* est imité, adapté ou remanié par différents auteurs pendant trois ou quatre générations. La réécriture la plus remarquable, qui connut un succès considérable, est due à Richard de Fournival, clerc savant et bibliophile (sa bibliothèque personnelle constitue le noyau le plus ancien de la bibliothèque de la Sorbonne) dont l'œuvre abondante, en latin et en français, touche à tous les genres. Partant des modèles proposés par ses devanciers, Richard rédige, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, un bestiaire d'un type nouveau, le *Bestiaire d'Amours*. À dire vrai, il s'agit d'une œuvre originale, différente des textes précédents. Des propriétés des animaux, Richard tire non pas des enseignements moraux ou religieux mais des considérations sur l'amour et la stratégie amoureuse : comment conquérir la dame, comment conserver son amour, quelles erreurs à ne pas commettre ; ou bien,



au contraire, comment résister à ses charmes, comment ne pas être victime de son inconscience et de ses caprices. À chaque « propriété » d'un animal donné correspondent un ou plusieurs « cas » exemplaires du comportement amoureux des hommes et des femmes.

Les bestiaires du Moyen Âge ont longtemps souffert du désintérêt des historiens pour tout ce qui touchait au monde animal. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, quelques historiens des textes littéraires et quelques spécialistes d'hagiographie ou d'iconographie religieuse ont essayé d'attirer l'attention sur eux et demandé à ce qu'ils soient étudiés scientifiquement, comme tous les autres textes que le Moyen Âge nous avait laissés<sup>43</sup>. Leur appel ne fut pas entendu. Au contraire, à l'ignorance succéda le mépris. À l'époque du positivisme, tourner en ridicule le discours des bestiaires devint l'un des sports favoris des historiens de la zoologie. Les vulgarisateurs leur emboîtèrent le pas. Voici par exemple ce qu'écrivait en 1897 Alfred Franklin, dans un ouvrage destiné à un large public :

L'esprit théologique domine au Moyen Âge et stérilise la pensée. Les auteurs croient être des zoologistes et ne sont le plus souvent que des métaphysiciens captifs de doctrines imposées ; des contemplatifs attirés par le décevant mirage de réveries mystiques. Sous leur plume nous allons voir les animaux personifier des vertus et des vices, devenir le prétexte d'interprétations morales, d'allégories pieuses, se transformer en zélés défenseurs de dogmes dont les pauvres bêtes ne se soucient guère [...]. Les auteurs

transmettent ainsi aux générations suivantes un abondant patrimoine d'édifiants exemples, de fables ridicules et d'ingénieuses fictions qui, reproduites par les encyclopédies et les poètes, furent, durant plusieurs siècles, acceptées avec autant de confiance que de naïveté<sup>44</sup>.

Difficile d'être plus sévère, plus méprisant, plus anticlérical. Plus anachronique aussi. Franklin se plait à corriger les « erreurs » des bestiaires médiévaux en comparant leur discours sur tel ou tel animal avec celui des traités de zoologie du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux de Georges Cuvier notamment. Mais de tels traités ont vieilli eux aussi, et pour un zoologue d'aujourd'hui, ce qu'affirme Cuvier semble parfois aussi loim de nos savoirs contemporains que ce que racontent les textes du Moyen Âge.

C'est pourtant dans ces traquenards de l'anachronisme que sont tombés, pendant plusieurs décennies encore, un certain nombre d'historiens des sciences. Refusant d'étudier le discours des bestiaires médiévaux à la lumière de la culture médiévale elle-même, voire de la culture antique, ils l'ont comparé au savoir de la science contemporaine. Cela les a conduits soit à se gausser des assertions ou des croyances de tel ou tel auteur, soit à écrire des phrases comme celles-ci, choisies dans une histoire de la zoologie souvent citée et due à deux historiens des sciences parmi les réputés de leur époque :

Le Moyen Âge est une période stérile et décadente, en particulier au point de vue scientifique. Pour ce qui concerne la zoologie,

il retient la plupart des fables absurdes de l'Antiquité, en invente d'autres et ne sait aucunement se livrer à des observations positives [...]. Les balivernes que l'on rencontre dans les bestiaires montrent bien la crédulité de ceux qui les écrivaient, les lisaient ou les propageaient [...]. Nous n'insisterons pas sur cette littérature qui relève davantage du folklore que de la Science<sup>46</sup>.

De telles remarques, écrites non pas vers 1860 mais en 1962, sont indignes de prétendus historiens. Elles montrent que leurs auteurs, ici encore, n'ont rien compris à ce qu'était l'Histoire. Le passé, notamment le passé lointain, ne peut pas se comprendre – et encore moins se juger – par rapport aux sensibilités, aux valeurs, aux savoirs et aux certitudes du temps présent. Dans le domaine de l'histoire intellectuelle et culturelle, le « scientifiquement correct » est non seulement haïssable, mais aussi source de nombreuses confusions, erreurs ou absurdités.

Ainsi celles qui naissent, nous l'avons dit mais il faut le redire, de l'application systématique à la zoologie médiévale des classifications de la zoologie moderne. Ou bien celles qui proviennent d'un effort méticuleux – et absurde – pour « corriger » les auteurs du Moyen Âge et rétablir des « vérités » zoologiques qu'ils n'ont pas su entrevoir. Ou encore celles qui procèdent d'un exercice parfaitement vain : déceler des animaux préhistoriques, disparus depuis plusieurs dizaines de millénaires, dans la description de différents monstres par un auteur de bestiaire ou bien dans la

représentation de tel ou tel hybride par un sculpteur roman ou un enlumineur gothique.

Pourquoi les historiens des sciences, qui en général évitent de juger les savoirs du passé à l'aune des savoirs du présent, ne peuvent-ils s'empêcher de le faire dès qu'il s'agit des animaux ? Pourquoi laissent-ils de côté le relativisme culturel, nécessaire à toute enquête historique, dès qu'il s'agit de la faune ? Pourquoi refusent-ils d'admettre que dans les sociétés médiévales, comme du reste dans toute société, on ne peut pas opposer brutalement l'imaginaire et la réalité ? L'imaginaire est une réalité. Il existe. Un sociologue ou un ethnologue qui étudierait tous les aspects d'une société donnée mais qui laisserait de côté ce qui concerne son imaginaire, ses croyances, ses rêves ou ses systèmes de valeurs, sous prétexte que cela n'est ni objectif ni réel et donc ne peut pas donner lieu à des observations « positives » (pour reprendre l'anachronique expression citée plus haut), mutilerait totalement ses enquêtes et ne comprendrait rien à cette société. Tout le monde l'admettra. Or il en va exactement de même des sociétés médiévales. Au Moyen Âge aussi, l'imaginaire est une réalité, et bien des catégories qui aujourd'hui, pour nous, définissent la véracité des êtres et des choses, n'y ont guère de pertinence.

Depuis quelques décennies, heureusement, l'étude des bestiaires a davantage retenu l'attention du monde savant et donné lieu à des travaux de qualité. Mais l'érudition semble avoir pris le pas sur la synthèse,

et l'étude des manuscrits et de leur transmission sur celle des textes et de leur contenu. Les classements et reclassements des familles de bestiaires évoluent sans cesse au fil des enquêtes et finissent par aboutir à des typologies tellement fines qu'elles ne présentent plus guère d'intérêt autre que codicologique. Chaque manuscrit propose un état de textes particulier. Étudier la transmission de ces textes et les variantes qui les accompagnent est certes une tâche utile, nécessaire même, mais à condition de ne pas perdre en route le but que l'on visait au départ. À savoir, mieux connaître le discours des auteurs de bestiaires sur la nature, les propriétés et la *senefiance* de chaque espèce ; puis, en replaçant ce discours dans ses différents contextes, mieux cerner les relations que les hommes et les femmes du Moyen Âge entretenaient avec le monde animal pris dans sa totalité.

### Le Roman de Renart

Quittons les bestiaires et tournons-nous à présent vers les textes littéraires. À titre d'exemple, parcourons une œuvre qui constitue pour l'historien des animaux un véritable laboratoire : le *Roman de Renart*. Les érudits appellent ainsi non pas un texte unique mais un ensemble de vingt-sept poèmes, ou branches, plus ou moins indépendants, de longueur inégale et contant, sur un mode qui parodie les chansons de

geste, les aventures d'un goupil rusé et querelleur nommé Renart<sup>46</sup>. Chacun de ces poèmes, rimés en octosyllabes, constitue une « branche », articulée autour d'un épisode principal et de quelques épisodes secondaires. Les plus anciennes ont été mises par écrit à l'horizon des années 1174-1205 et forment un noyau cohérent ; les autres, plus disparates, ont été composées dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite s'y ajoutèrent des continuations et des « renouvellements », d'un esprit différent, l'humour et la parodie faisant place à une satire âpre et virulente du monde et de la société. L'ensemble représente plusieurs dizaines de milliers de vers. L'unité des deux cycles principaux, écrits par une vingtaine de clercs différents appartenant à trois générations successives, réside dans la lutte permanente qui oppose Renart au loup Ysegrin, et dans le caractère étonnamment stable des protagonistes.

Là se situe peut-être l'intérêt principal de cet ensemble de textes pour l'historien des animaux. Ceux-ci forment une véritable société, organisée à l'image de celle des hommes. Chaque espèce est représentée par un animal ayant un nom propre, choisi en rapport avec ses caractéristiques physiques ou sa symbolique traditionnelle. Noble est le nom du lion, Brun celui de l'ours, Chantecler celui du coq, Bruyant celui du taureau, Belin celui du mouton, Couard celui du lièvre, Tardif celui de l'escargot. Chaque personnage est nettement individualisé, avec son caractère, son histoire, ses mœurs, sa famille. Renart a pour

femme Hermeline et est père de trois fils. Son cousin et principal allié est Grimbert le blaireau. Ysengrin est le mari de la louve Hersent, il a un frère et deux beaux-frères, tandis que le coq Chantecler et la poule Pintie sont au centre d'une nombreuse famille. Autour du roi Noble et de son épouse, la lionne Fièvre, s'agit toute une cour de barons et de vassaux, dont certains remplissent des offices précis : l'ours est le chapelain et le messager du roi (dans quelques branches, il est même le vice-roi, reliquat de son ancien titre de roi des animaux, perdu au profit du lion entre le ix<sup>e</sup> et le xii<sup>e</sup> siècle) ; le loup est le connétable ; l'âne, l'archiprêtre ; le singe, le bouffon. Les invraisemblances ne sont pas rares : le sanglier chevauche l'escargot, le coq tue le taureau, tous les animaux parlent et agissent comme des êtres humains. En outre, chacun, tout en gardant une partie de ses propriétés animales, possède aussi des traits de caractère anthropomorphes : le roi lion est majestueux, fier, juste, généreux mais aussi naïf. Sa femme, pleine de courtoisie et de belles manières, est une orgueilleuse un peu sottie. L'ours est lourd, bavard et sentencieux ; il se laisse duper facilement en raison de son goût immodéré pour le miel. Le loup, éternelle victime de Renart, incarne le mélange de la force brutale et de la bêtise ; les tours que lui joue le goupil sont une revanche de l'intelligence sur la seule puissance du corps. La louve n'est guère plus avisée et est en outre lubrique. Une grande partie de l'art des auteurs réside dans ce mélange parfaitement réussi de traits humains et de traits

animaux. Les hommes, comme plus tard dans les fables de La Fontaine, ne sont pas absents de cette épopée animale ; ils apparaissent ici ou là, souvent présentés sous un mauvais jour : seigneurs belliqueux, bourgeois cupides, fermiers avaricieux, paysans stupides, moines fort peu religieux. La satire sociale couve constamment derrière le comique animalier. De même, la description de la campagne donne une juste idée des paysages et de la vie des terroirs dans le domaine royal et les fiefs voisins à l'époque féodale.

À la cour du roi Noble, les animaux vivent plus ou moins en paix : le loup ne dévore pas le mouton, les animaux sauvages voisinent avec les animaux domestiques. Renart est le seul à ne pas respecter cette concordance. Il tue et mange la poule Pintie, puis cherche à faire de même du corbeau et du coq, il joue des tours à tous les animaux, ridiculise l'ours, s'en prend sans cesse au loup, s'accouple avec la louve et la lionne, provoque la colère du lion et la levée de tous les animaux contre lui. À plusieurs reprises, la guerre lui est déclarée, son château est assiégé ; il est pris, jugé, puni, mais s'en sort à chaque fois par la ruse ou le mensonge.

Renart se montre plus malin que tous les autres, Tibert le chat excepté. S'il lui arrive quelquefois d'échouer face à des animaux plus faibles que lui (la mésange par exemple), il est toujours vainqueur des plus forts. Rusé et sans scrupule, il correspond à l'image que donnaient déjà du goupil les fables antiques et que donnent encore aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles la plupart des bestiaires et des encyclopédies. Ces

dernières insistent constamment sur son pelage roux, couleur abominable, mélange du mauvais rouge et du mauvais jaune, signe de fausseté et de trahison (les cheveux de Judas sont souvent roux dans l'iconographie médiévale), et sur la façon dont il ne marche pas droit ; faisant des tours et des détours, jamais direct, jamais franc, plein de malice et préférant la nuit au jour, comme toutes les créatures du Diable. De fait, au fil des branches et des décennies, le personnage de Renart devient de plus en plus négatif. Joyeux trompeur dans le cycle le plus ancien, il devient progressivement cynique, faisant le mal pour le mal et finissant par incarner tous les vices. Le renard, qui ne se déplace jamais en ligne droite mais de manière sinieuse, tortueuse, est fourbe de corps et d'esprit. Il en va de même des hommes pécheurs : ils avancent dans la vie par des chemins détournés, ne regardent pas en face les vérités de la foi, tournent le dos aux appels du Seigneur. Quelques-uns, hypocrites comme le goupil, se rendent bien à l'église mais ils y entrent de biais, ce qui est un très grand péché.

Au fil des branches, la principale victime de Renart est le loup Ysegrin. Contrairement au loup de la Bible, des Pères de l'Église et des bestiaires, Ysegrin est un fauve borné et stupide, incapable de la moindre ruse. Jamais rassasié, il échoue dans ses tentatives pour trouver de la nourriture, et bien que chef de l'armée royale, il se montre peureux et lâche, ne sait pas commander ses troupes, encore moins conduire un siège, et il perd tous ses combats singuliers. Toute-

fois, malgré ses défauts et ses vices, Ysegrin possède deux qualités : il est fidèle au service de son suzerain, le roi Noble, et il a le sens de la famille, défendant l'honneur de sa femme violée par Renart et de ses louveteaux que ce dernier a « compissés ». Mais c'est aussi un mari trompé, comme il y en a beaucoup dans les fabliaux de la même époque : Hersent, son épouse, est coquette, minaudeuse, aguicheuse et volage ; son viol par Renart est plus ou moins consenti, sinon recherché par la louve.

Cette mise en scène d'un loup qui fait rire au lieu de faire peur ne constitue peut-être pas tant un exutoire, comme on pourrait le croire au premier abord, que le reflet d'une certaine réalité. Il semble bien que l'on ait moins peur du loup dans les campagnes des <sup>xii</sup><sup>e</sup> et <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècles qu'avant l'an mille, du moins en Europe occidentale. Cette peur du loup, qui se fait moins forte à l'époque féodale, ne sera de retour qu'à la fin du Moyen Âge et, surtout, à l'époque moderne, où elle deviendra une angoisse permanente dans la vie rurale. Cette peur est en effet fille des périodes de crises (climatiques, agricoles, sociales), et non des moments de prospérité économique ou d'essor démographique. Ce n'est pas un hasard si l'histoire de la bête du Gévaudan trouve sa place dans la France de Louis XV et non au cœur du Moyen Âge. À l'époque féodale, dans les campagnes françaises, on craint surtout le Diable, le dragon, la mesnie Hellequin ou les revenants, mais on n'a guère peur du loup. Le *Roman de Renart* en porte témoignage<sup>47</sup>.

Longtemps, les historiens ont qualifié ce *Roman* de « littérature populaire » et souligné ses emprunts au folklore et aux traditions orales. À l'époque des grands conflits nationalistes entre l'Allemagne et la France, ils se sont même violemment opposés pour savoir si cette oralité reflétait l'âme germanique ou l'esprit français. Aujourd'hui, tous, ou presque, s'accordent à voir dans le *Roman* une littérature savante et cléricale, faisant ses emprunts non pas au folklore mais à la littérature narrative, aux fables imitées des auteurs anciens, aux textes épiques, aux chansons de geste et même aux romans de chevalerie. Les premières branches compilées en langue vernaculaire ont été précédées de textes latins, écrits dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle par des clercs de la France du Nord et de l'Est ; ils racontent déjà la lutte du loup et du goupil. Le texte le plus proche des premières versions en français est l'*Ysegrinus* du flamand Nivard, mis en forme autour des années 1150<sup>48</sup>. Les protagonistes du *Roman* y ont déjà leur rôle, leur nom et leur caractère.

Faire rire était sans doute le but principal des auteurs des branches les plus anciennes, celles du XII<sup>e</sup> siècle. La parodie épique y tient une grande place et les mœurs féodales y sont moquées. Renart apparaît comme un petit seigneur rebelle et batailleur ; il soutient contre Ysegrin une véritable guerre privée. Noble n'est pas un monarque absolu mais un roi qui doit prendre conseil de ses barons. Ceux-ci possèdent des châteaux, galopent sur des destriers, combattent,

plaignent devant le conseil du roi, partent en pèlerinage, en même temps qu'ils cherchent leur nourriture, car le *Roman de Renart* est avant tout un grand « roman de la faim<sup>49</sup> ». Avec le temps, le ton change : la moquerie tourne à la raillerie puis à la satire, l'humour fait place à l'exposé didactique et moral. Renart devient une canaille, et chaque classe ou catégorie sociale est présentée sous un mauvais jour. Les auteurs dénoncent les vices du temps et s'en prennent aussi bien aux rois et aux seigneurs qu'aux prélats, aux moines, aux ordres mendiants, aux paysans. Ils s'attaquent à la croisade, aux coutumes judiciaires, aux pratiques religieuses, à la toute-puissance de l'argent. Ils condamnent le triomphe de Renart et le règne de la « renardie », c'est-à-dire du mensonge, de la ruse et de l'hypocrisie.

Malgré ces changements, le succès des aventures du goupil ne se dément pas. Les branches écrites en français sont peu à peu traduites ou adaptées dans la plupart des autres langues européennes et même, à l'époque moderne, dans celles d'autres continents, de l'Afrique à l'Asie. Renart appartient dès lors à la littérature universelle. C'est un personnage si considérable qu'en français, son nom propre devient un nom commun et remplace peu à peu, entre le XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, le mot *goupil*, hérité du latin *vulpes*. *Goupil* se transforme progressivement en un terme archaïque ou précieux, puis cesse d'être compris hors des milieux cultivés et finit par devenir, par un jeu de retournement exceptionnel, un nom propre.

En 1910, Louis Pergaud publie un recueil de nouvelles intitulé *De Goupil à Margot* et, quelques décennies plus tard, différents auteurs moins connus proposent aux enfants plusieurs livres de contes dont le héros est un renard et qui portent pour titre *Les aventures de Maître Goupil* !

## Le droit à l'image

Après les textes, l'autre grand ensemble documentaire qui s'offre à l'historien des animaux est constitué par les images<sup>50</sup>. Celles-ci étant, à l'instar des textes, aussi pléthoriques que diverses, je me limiterai à celles qui forment le corpus le plus nombreux – plus nombreux encore que les sceaux, l'autre grande source iconographique dont dispose le médiéviste –, le plus varié et le plus riche d'enseignements : les miniatures.

Mais les miniatures ne peuvent ni ne doivent s'étudier hors du livre qui les abrite. Le manuscrit médiéval forme un tout et doit être considéré comme tel. Séparer sa matérialité de son iconographie et son iconographie de son discours textuel mutile et fausse toutes les enquêtes. Or, malheureusement, c'est ce à quoi le chercheur est aujourd'hui conduit, d'une part en raison de son travail quotidien devant un ordinateur, de l'autre par le recours systématique et pressé aux banques d'images numérisées. Il est permis de s'en inquiéter. Un médiéviste se doit d'aller en bibliothèque voir les manuscrits originaux. Consulter des images sur écran et uniquement sur écran lui fait perdre une bonne partie des informations qu'il pourrait en retirer. À commencer par celles qui concernent leur matérialité.



## Matières animales

Avant même d'être nommé, raconté, commenté ou figuré, l'animal est présent dans les manuscrits par les matériaux qu'il fournit au scribe et à l'enlumineur. Ces matériaux sont de plus en plus nombreux au fil des siècles et rappellent à l'historien du Moyen Âge combien la place de l'animal dans la vie matérielle et quotidienne est inséparable de celle qu'il occupe dans la vie intellectuelle, religieuse ou symbolique. Le matériau principal dont on se sert pour faire un livre est le parchemin. Après la disparition de l'emploi du papyrus, à partir des *iv<sup>e</sup>* et *v<sup>e</sup>* siècles, et jusqu'à l'apparition puis la diffusion du papier, dans le courant du *xiv<sup>e</sup>* siècle, le parchemin constitue l'unique support de l'écriture livresque et de l'image enluminée. Or ce parchemin est le plus souvent confectionné à partir de peaux de mouton, plus rarement de chèvre ou de veau. Plus l'animal est jeune, meilleure est la qualité du support mais plus élevé est son prix. D'autant que pour fabriquer un livre de taille moyenne, entre cinquante et cent peaux de mouton sont nécessaires, et qu'avant de servir de support à l'écriture et à la peinture, la peau de l'animal doit subir un traitement long et minutieux. Il faut d'abord la séparer des autres parties de la bête, la laver, la sécher, la dépouiller une première fois de sa laine et de sa chair, la plonger dans plusieurs bains puis la laisser égoutter et reposer quelques jours. Il faut ensuite la tendre solidement sur une herse de bois

et l'écharner, c'est-à-dire la débarrasser des derniers restes de poils, de chair et de graisses qui peuvent encore y adhérer. Il faut enfin l'enduire de craie ou de chaux, la passer à la pierre ponce, la frotter avec une autre peau, l'aplatir et la tendre.

Mais il n'y a pas que le parchemin. Scribes et enlumineurs se servent de nombreux autres produits animaux : plumes d'oie, de canard, de cygne, de héron et de corbeau pour écrire ; encriers en cornes de bœuf ou de vache ; récipients faits de coquilles de moules ou de différents mollusques ; manches d'instruments en os ou en ivoire ; poils d'écureuil, de castor, de martre ou de blaireau pour confectionner l'extrémité des pinceaux fins ; poils d'oreilles de bœuf pour celle des pinceaux les plus gros ; soies de porc ou de sanglier pour fabriquer les indispensables brosses ; dents de loup pour polir les fonds d'or ; patte de lièvre pour lisser soigneusement la page une fois qu'elle a été enluminée. L'animal est ainsi présent partout dans les matériaux et les produits dont se servent les scribes et les enlumineurs.

À ces objets et instruments qu'ils utilisent pour préparer le parchemin, tracer des lignes, poser l'or, écrire ou dessiner des contours, s'ajoutent les différents produits tirés du monde animal que l'on utilise pour peindre, vernir, polir, coller et protéger. Si les couleurs employées par les peintres ont surtout une origine minérale ou végétale, il existe néanmoins dans la gamme des rouges quelques pigments d'origine animale. Le principal est le kermès, pigment importé

des régions orientales de l'Europe et de la Méditerranée et obtenu en broyant le corps d'un insecte parasite de certains arbres ou arbustes, notamment de certaines variétés de chênes. Seule la femelle fournit la matière colorante au moment où elle s'apprête à pondre ses œufs. Pour obtenir un peu de couleur, il faut disposer d'un très grand nombre d'insectes : c'est donc un produit qui coûte cher et que l'on remplace souvent par des matières végétales ou minérales de moindre prix. En outre, le savoir médiéval ignore que le kermès est d'origine animale ; il croit qu'il s'agit d'une baie ou d'un fruit, voisin de celui des céréales, et lui donne le nom de « graine » (*grana, granum*). Il est utilisé en peinture sous forme de laque<sup>54</sup>. De même, si la recette antique pour préparer la pourpre utilisée en teinture et en peinture s'est plus ou moins perdue pendant le haut Moyen Âge, on sait encore après l'an mille, à Byzance et en Italie méridionale, retirer de certains mollusques de la Méditerranée un suc fournissant des matières colorantes rouges, tirant sur le brun ou sur le violet, que les peintres employaient pour évoquer l'idée de pourpre antique ou, plus simplement, pour produire de beaux tons rouge foncé. Enfin, dans l'élaboration de la gamme des noirs, outre la noix de galle (excroissance produite sur les feuilles de quelques arbres par la piqûre de certains insectes), qui entre également dans la composition des encres, on emploie fréquemment des pigments à base d'os broyés et calcinés, provenant le plus souvent d'animaux domestiques, spécialement les bovins.

Contrairement aux pigments, les liants, indispensables pour faire adhérer la peinture à la surface du parchemin et pour pouvoir superposer plusieurs couches de couleurs, sont presque toujours d'origine animale : lait, caséine, blanc d'œuf, cire d'abeille, miel, graisses, huiles, urines (celle d'âne, particulièrement acide, est très appréciée), sucs et déjections diverses<sup>52</sup>. De même, la plupart des colles et des vernis, dont les scribes et les enlumineurs sont de gros consommateurs, sont fabriqués à partir d'arêtes de poisson, de bois de cervidés, de peau de lièvre et d'os de porc. Enfin, les reliures et les couvertures des livres ont, comme les pages écrites et enluminées, grand besoin de matériaux tirés du monde animal : cuirs et peaux, en premier lieu, mais aussi cires dont on les enduit, boyaux dont on fait les nerfs, laines et soies dont on tisse les étoffes protectrices. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du livre, la matière animale est omniprésente, et sa présence constitue en elle-même un document d'histoire<sup>53</sup>.

Même si dans la symbolique médiévale des matériaux, l'animal est toujours considéré comme moins pur et plus instable que le végétal ou le minéral, dans les bestiaires enluminés comme dans toutes les catégories de livres, y compris les livres les plus sacrés du culte chrétien (bibles, évangélistaires, psautiers, missels), les produits animaux sont partout et employés en association avec des matériaux d'origine végétale ou minérale. Parfois, il s'établit des hiérarchies entre les matières animales elles-mêmes. Ainsi pour ce qui concerne les

cuirs et les peaux utilisés comme reliures ou couvertures : la peau du cerf – animal dont la symbolique est, rappelons-le, fortement christologique – convient mieux pour couvrir les livres saints que celle de la vache ou de la truie. Jusqu'au xiii<sup>e</sup> siècle, il n'est pas rare que les abbayes possédant un *scriptorium* cherchent à s'approprier, d'une façon ou d'une autre, la peau de tous les cervidés tués dans les forêts alentour. Voici à titre d'exemple une anecdote rapportée au vii<sup>e</sup> siècle par Jonas de Bobbio, biographe du grand saint Colomban, apôtre du monachisme dans l'est de la Gaule :

Un jour le saint homme, amoureux des lieux solitaires, s'était avancé parmi les broussailles. Là il trouva le cadavre d'un cerf que des loups avaient tué et qu'un ours gigantesque s'appropriait à dévorer. Colomban s'approcha de l'ours et lui demanda de ne manger que la chair, sans abîmer la peau, car il avait grand besoin de cette peau pour couvrir des livres et fabriquer des chaussures. L'ours obéit. Rentré au monastère, Colomban ordonna aux frères de se rendre sur les lieux et, lorsque l'ours aurait fini son repas, de rapporter la peau du cerf<sup>54</sup>.

### L'animal dans l'image

Nombreux, nous l'avons dit, sont les textes copiés au Moyen Âge qui parlent de l'animal. Nombreuses sont également les miniatures dans lesquelles il

intervient. Mais l'animal y constitue souvent un élément secondaire ou périphérique, comme dans le décor des bibles, des évangélistes et des vies de saints du haut Moyen Âge. Avec les premiers bestiaires enluminés, apparus au xii<sup>e</sup> siècle (du moins dans leur forme classique), l'animal devient pour lui-même – et pour lui seul – le sujet principal de l'image. Il n'en est plus un élément accessoire ou marginal, occupant une place discrète dans une scène ou un décor, ou bien servant d'attribut à un personnage, à un lieu ou à une action ; il en devient la raison même. Il s'agit là d'un tournant capital dans les systèmes de représentation médiévaux : comme l'être humain, l'animal – créature imparfaite – a désormais le droit d'être figuré de manière autonome. Certes, il ne s'agit pas encore d'animaux individualisés, parfois identifiés par un nom propre, mais seulement d'espèces générales. Cependant, un pas est franchi qui va peu à peu ouvrir les portes de la représentation autonome non seulement aux animaux, mais aussi aux végétaux, aux minéraux, plus tard aux lieux et aux paysages.

L'un des premiers animaux dessinés au naturel, avec un certain souci de réalisme, est peut-être le fameux éléphant de saint Louis, au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. En juin 1255 arriva en effet à Londres un éléphant que le roi de France avait offert au roi d'Angleterre. Lui-même l'avait reçu du sultan d'Égypte quelques mois plus tôt. Les habitants de Londres firent fête à l'animal pendant plusieurs jours, mais ils déchantèrent quelque peu lorsque le roi leur demanda de

payer la nourriture quotidienne de l'énorme animal. L'éléphant se baignait chaque jour dans la Tamise, sous l'œil de son cornac, qui l'avait accompagné tout au long du voyage, de valets chargés de son entretien et de badauds amusés par un tel spectacle. En outre, il eut le privilège d'être « contrefait au vif » — soit dessiné sur le motif, comme dit la langue française du XIII<sup>e</sup> siècle — par un historien et enlumineur célèbre : Matthieu Paris. Cela permit à son image de passer à la postérité. Moine à l'abbaye de Saint-Albans, conseiller écouté du roi Henri III, auteur de chroniques qu'il a copiées et enluminées lui-même, Matthieu Paris est un artiste original qui pratique le dessin à la plume rehaussé de couleurs. Venu plusieurs fois à Londres pour observer l'éléphant de près, il nous en a laissé deux dessins enluminés, dont l'un est accompagné d'une légende explicative détaillée et d'une image du cornac qualifié de « maître de la grande bête ». Ces dessins constituent un tournant important dans la représentation animale au Moyen Âge. Certes, ce n'est pas la première fois qu'un artiste laisse de côté les codes et les attributs de la figuration conventionnelle pour croquer sur le vif un animal. Plusieurs lions ainsi dessinés, dont celui du célèbre Album de l'architecte picard Villard de Honnecourt, sont antérieurs à l'éléphant de Matthieu Paris. Mais c'est la première fois qu'un artiste nous dit quel est l'individu — et non pas l'espèce — qu'il a représenté, et la première fois que nous connaissons, sinon le nom propre, du moins quelques éléments de la biogra-

phie de cet individu. Dans l'histoire du droit des animaux à l'image, c'est là une étape essentielle : tout d'abord, l'animal dessiné est vivant au moment de l'exécution du dessin ; ensuite, il est figuré pour lui-même et non pas pour prendre place à l'intérieur d'une scène ou d'un décor, ni pour servir d'attribut à un personnage ou à une activité ; enfin, il est individualisé par des traits plus ou moins réalistes et par une légende qui indique expressément son identité. Pour la première fois, nous avons affaire à un véritable « portrait », au sens moderne du mot.

Cette émancipation nouvelle de l'animal dans l'espace de l'image, à l'intérieur des livres manuscrits, se produit au moment même où, dans la sculpture, l'animal conquiert également son droit à la représentation autonome. Avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'animal sculpté est toujours, lui aussi, intégré à une scène, quand il ne sert pas d'attribut à un saint ou à un grand personnage. À partir des années 1160, on commence à voir des animaux sculptés pour eux-mêmes, constituant des statues affranchies de tout autre élément ou sujet. L'animal est désormais mis en scène pour lui seul. L'exemple le plus ancien en est le grand lion de bronze que le duc de Saxe Henri le Lion fait ériger en 1166 sur la place de Brunswick, devant la cathédrale. Ce lion représente à la fois son emblème personnel, celui de sa famille (les Guelphes) et un attribut de son pouvoir. Pour la première fois depuis la fin de l'Antiquité romaine, une statue figurant un animal, et seulement un animal, est offerte à la vue de tous, à

l'extérieur, sur une place publique<sup>56</sup>. Longtemps hostile à de telles pratiques, en lesquelles elle voyait des reliquats de cultes idolâtriques, l'Église, dans la seconde moitié du xii<sup>e</sup> siècle, ne s'y oppose plus. C'est un tournant considérable dans l'histoire de la représentation : dans la statuaire comme dans le livre enluminé, plus tard dans le vitrail et dans la peinture murale, l'animal a conquis son autonomie. Il ne la perdra plus.

Certes, tous les bestiaires et tous les ouvrages de zoologie copiés par les scribes ne sont pas enluminés, mais beaucoup le sont, et l'image y joue un rôle important. Ainsi, sur l'ensemble des bestiaires produits en Angleterre aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, plus des trois quarts sont enluminés. Chaque animal y fait l'objet d'un chapitre, et chaque chapitre est en général accompagné d'au moins une image. Certains animaux jugés plus importants ont droit à une peinture en pleine page, avec parfois plusieurs registres ou compartiments (le lion, l'ours, l'aigle, la licorne, le dragon) ; d'autres à une miniature de grande taille (le cerf, le sanglier, le loup, le cheval et quelques animaux domestiques) ; d'autres, en revanche, à une miniature plus petite, voire à un simple médaillon (la plupart des oiseaux et des poissons, les serpents, les « vers »).

Ces distributions, loin d'être neutres, expriment au contraire des hiérarchies et des systèmes de valeurs qui imprègnent toute la culture médiévale. Le choix des animaux qui ont droit à une miniature est toujours instructif. Il correspond à la fois à une tradition, à

une idéologie et à une actualité. Il y a des animaux incontournables (le lion, l'ours, le dragon, la colombe) et d'autres qui reflètent des préoccupations propres au commanditaire, à ses ambitions ou à ses fonctions, à l'histoire de sa famille ou de son ordre, à ses emblèmes ou à ses armoiries, à la légende de tel ou tel saint auquel il voue un culte particulier, voire à une actualité qui nous échappe. Quelques scènes, cependant, sont presque toujours présentes, tirées de la Genèse ou des traditions qui s'y rattachent : la création des quadrupèdes, celle des oiseaux et des poissons et, surtout, Adam donnant son nom à chaque espèce animale. Le discours sur le nom occupe de fait une place essentielle dans les bestiaires, qui empruntent la plupart des étymologies qu'ils proposent à Isidore de Séville. D'où l'importance, dans les bestiaires, de cette image frontispice montrant Adam baptisant chaque espèce<sup>57</sup>.

Pour le savoir médiéval, la vérité des êtres et des choses est en effet à chercher dans les mots : en faisant l'histoire de chaque mot, en retrouvant son origine, on peut accéder à la vérité première de l'être ou de l'objet qu'il désigne et, ce faisant, mieux comprendre sa *senescence*. Mais l'étymologie médiévale n'est pas l'étymologie moderne. Les lois de la phonétique sont inconnues, et l'idée d'une filiation entre le grec et le latin n'émergera clairement qu'au xvii<sup>e</sup> siècle. C'est donc dans la langue latine elle-même que nos auteurs cherchent l'origine d'un mot latin, avec l'idée que l'ordre des signes est identique à l'ordre des choses.

D'où certaines étymologies qui aujourd'hui heurtent nos connaissances et notre conception de la langue. Ce que les linguistes modernes appellent « l'arbitraire du signe » est étranger à la culture médiévale. Tout est motivé, parfois au prix de ce qui nous semble être de fragiles jongleries verbales. Nous avons déjà cité le cas du renard, qui tire son nom latin (*vulpes*) du fait qu'il ne marche pas droit mais « volte et virevolte avec ses pieds<sup>58</sup> » (*volitans pedibus*). Ajoutons un autre exemple, celui de l'alouette : c'est un oiseau extrêmement pieux qui passe son temps à louer Dieu, d'où son nom, tant en latin (*alauda*, substantif à rapprocher du verbe *laudare*, louer) qu'en langue vernaculaire (louer/alouette). L'historien ne doit en rien ironiser sur ces prétendues « fausses » étymologies. Il doit au contraire les considérer comme des documents d'histoire culturelle à part entière... et se souvenir que ce qui nous semble aujourd'hui scientifiquement assuré parmi nos propres connaissances fera sans doute sourire les philologues qui nous succéderont dans quelques siècles<sup>59</sup>.

Dans les manuscrits enluminés, pour chaque miniature, les dimensions, l'emplacement (au début du livre, au milieu, vers la fin), la qualité de l'exécution, le compartimentage, l'association avec d'autres parties du décor sont toujours des éléments chargés d'une forte signification, liée à l'animal représenté. Les enjeux sont certes artistiques et codicologiques, mais aussi et surtout hiérarchiques et symboliques. Placer tel animal à tel folio, après tel autre mais avant

tel autre, lui consacrer une pleine page ou seulement une lettre historiée ou un médaillon, lui donner une grande ou une petite taille, l'intégrer à une scène ou bien le traiter comme un véritable « portrait », le faire peindre par le maître d'atelier ou par l'un de ses assistants, tout cela relève de choix idéologiques que l'historien se doit d'étudier.

Pour ce faire, les rapports que l'image entretient avec le texte constituent l'un des premiers et des plus fructueux terrains d'enquête. L'image ne peut ni tout dire ni tout montrer ; elle doit choisir, sélectionner, hiérarchiser, condenser, fusionner, parfois ajouter ou inventer. Le chapitre du lion, par exemple, est en général le plus long, les auteurs prenant soin de détailler ses multiples « propriétés », de les mettre en relation avec tel ou tel passage biblique, d'en tirer des enseignements théologiques et moraux, de montrer comment et pourquoi il doit être considéré comme le roi des animaux (ce qu'il n'était pas avant le XII<sup>e</sup> siècle). Ce chapitre, qui occupe la plupart du temps plusieurs feuillets, est souvent accompagné non pas de plusieurs petites miniatures mais d'une pleine page. Afin de mettre en valeur les deux ou trois « propriétés » du lion les plus riches d'enseignements, les enlumineurs sont conduits à faire des choix, à laisser de côté certains passages du texte, à en condenser d'autres ; puis, avec ce qu'ils ont retenu, soit à compartimer la page (cas le plus fréquent), soit à fusionner en une seule scène les différents caractères, attributs, comportements, récits et

croyances concernant cet animal. Ce faisant, ils fabriquent une sorte d'image de synthèse, fidèle à l'esprit du texte mais qui n'est pas l'illustration pure et simple de sa lettre.

### Attributs et représentations

Attardons-nous à présent sur les problèmes de représentation, et d'abord sur la question du « réalisme », tant débattue et souvent anachronique. Certains animaux vivant loin de l'Europe occidentale revêtent dans les miniatures des formes et des couleurs parfois très éloignées de celles qui sont les leurs dans la réalité : ainsi le tigre, le crocodile, le caméléon, l'hippopotame et d'autres encore. Mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire, un tel écart ne concerne pas seulement les espèces exotiques. Il peut aussi s'appliquer à des animaux indigènes, notamment à tous ceux qui jouent un rôle important dans l'iconographie et la symbolique et qui, de ce fait, sont souvent représentés. Les imagiers ne les dessinent pas toujours tels qu'ils sont mais tels qu'ils ont l'habitude de les dessiner ; ils sont moins soucieux de les figurer de manière naturaliste, et encore moins de les « contrefaire au vif », que de les doter d'un ou plusieurs attributs qu'ils savent leur appartenir : la crinière et la queue font le lion ; les taches polychromes font la panthère ; les défenses et le dos

hérissé de poils font le sanglier ; la crête et le jabot font le coq ; la trompe, les défenses, et parfois la tour qu'il porte sur le dos, font l'éléphant. La lionne n'ayant pas de crinière, la poule n'ayant pas de crête ni de jabot aussi développés que le coq, le cochon domestique étant dépourvu de grandes défenses, aucune confusion n'est possible entre le mâle et la femelle ou entre l'espèce sauvage et l'espèce domestique. Peu importe que les formes ressemblent ou non à celles de l'animal réel : ce qui compte, ce qui sert de signes d'identité, ce sont les attributs, non pas tant naturels que conventionnels.

Plusieurs parmi ces attributs ne sont en effet pas empruntés à la « réalité » de chaque espèce mais à ses « propriétés », mises en avant par les bestiaires, les encyclopédies ou les livres de chasse. Comme toujours au Moyen Âge, l'histoire culturelle prend le pas sur l'histoire naturelle (au reste, qu'est-ce au juste que l'histoire naturelle sinon une branche mouvante de l'histoire culturelle ?). Chez les oiseaux, par exemple, aucun détail formel ou chromatique ne permet de distinguer la grue de l'autruche, et aucun artiste ne cherche à rendre avec une scrupuleuse exactitude le détail des plumes, du bec ou des pattes pour différencier les deux oiseaux. Cela est parfaitement inutile puisque deux attributs suffisent à les distinguer : la grue tient dans sa patte un caillou, tandis que l'autruche serre dans son bec un clou ou un fer à cheval. Les bestiaires et les encyclopédies, qui en la matière suivent Pline et Isidore, rapportent ainsi que l'autruche



a l'estomac construit de telle façon qu'elle est capable de digérer tout ce qu'elle avale, notamment les objets en fer, et que la grue, qui la nuit doit veiller sur ses compagnes endormies, tient dans une patte une lourde pierre dont la chute la réveillera si elle-même s'endort. Il en va pareillement, et d'une manière plus simplifiée, pour le corbeau et la colombe. Associés dans certaines scènes, en particulier dans celle de l'Arche flottant sur les eaux du Déluge, ils se distinguent non par leur taille ou par leur forme, qui se ressemblent beaucoup, mais par la couleur de leur plumage : dans l'image médiévale, tout corbeau se doit d'être noir et toute colombe, blanche. Ces représentations relèvent donc davantage d'un code iconographique que d'une copie fidèle de la réalité zoologique, et c'est avant tout comme cela qu'il faut les interpréter.

D'autres attributs, qui à première vue semblent plus proches de la nature ou des *réalités*, sont en fait tout aussi conventionnels. L'écureuil, par exemple, qui ressemble beaucoup au singe plastiquement et symboliquement (plusieurs textes allemands du XIV<sup>e</sup> siècle vont même jusqu'à le qualifier de « singe de la forêt ») ne s'en distingue que par ses oreilles légèrement pointues et par la noisette qu'il tient dans ses pattes antérieures. De même pour ce qui concerne le chien, le loup et le renard. C'est la présence d'un collier et non pas le jeu des formes qui, le plus souvent, aide à distinguer le premier du deuxième ; la couleur du pelage, quant à elle, évite de confondre le deuxième et le troisième : le loup est pourvu d'un poil noir, gris

ou sombre, tandis que celui du goupil est généralement orangé ou rouge. Les conventions iconographiques retiennent ici un trait naturaliste parmi d'autres et le transforment en véritable code de représentation.

Parfois, nous avons affaire à une chaîne d'attributs, et l'identification de l'espèce animale se fait au deuxième ou au troisième degré. Prenons l'exemple du chat, souvent difficile à reconnaître s'il est figuré seul. Tantôt il prend l'aspect du léopard, ou bien d'un petit félin plus ou moins indéterminé : il montre alors sa tête de face ; tantôt il est figuré de profil et ressemble alors à l'écureuil ou au singe : même position assise, même queue relevée, même objet rond tenu dans ses pattes antérieures (noisette pour l'écureuil, pomme pour le singe, balle pour le chat). Cependant, plus que cet objet malaisé à distinguer, c'est fréquemment la présence d'un rat ou d'une souris non loin du chat qui aide à reconnaître ce dernier. Mais comment identifier la souris, rarement figurée de manière réaliste ? Grâce au morceau de fromage qu'elle tient ou cherche à prendre : le fromage est l'attribut ordinaire de la souris et la souris, celui du chat.

Quelquefois, les enlumineurs jouent seulement sur des détails pour créer une différence ou, au contraire, une confusion. Ainsi dans la représentation de l'âne et du cheval, soigneusement distingués par les systèmes de valeurs médiévaux. Le cheval possède une crinière épaisse mais des oreilles et une queue relativement courtes ; l'âne, au contraire, est doté d'une immense queue et de longues oreilles mais est

dépourvu d'une crinière abondante. Les bestiaires entuinés ne les confondent jamais. En revanche, dans les miniatures qui accompagnent des chroniques ou des textes littéraires, raccourcir à dessein les oreilles et la queue de l'âne et le doter d'un semblant de crinière peut être un moyen de le transformer en cheval. Inversement, accroître la dimension des oreilles et de la queue d'un cheval et faire sa crinière plus discrète, c'est tirer son image vers celle de l'âne et, ce faisant, dévaloriser celui qui le possède ou le chevauche, surtout lorsqu'il s'agit d'un adversaire du héros, d'un chevalier félon, d'un sarrasin ou d'un personnage négatif à un titre ou à un autre.

Les animaux, comme les humains, ont donc des attributs<sup>60</sup>. Il est dommage que les spécialistes d'icônographie s'en soient jusqu'à présent si peu préoccupés. Outre l'aide que ces attributs apportent pour identifier les différents éléments de la miniature et en cerner le sujet ou le thème, ils offrent à l'historien des possibilités de comparaison fructueuse entre le monde animal et la société humaine. C'est à la même époque — le xii<sup>e</sup> siècle — que, dans l'espace des images, les attributs iconographiques, tant pour les hommes que pour les animaux, se font plus nombreux et plus précis — au point de devenir un système de représentation à part entière —, et que, dans l'espace social, et qui placent les signes qui disent à qui l'on a affaire, groupes dans l'ensemble de la société : diversification des noms de baptême, apparition des noms de famille,

naissance des armoiries, réglementation des pratiques vestimentaires, prolifération des insignes de rang, de fonction, de dignité. Il y a là une concomitance qui n'est pas le fait du hasard.

Toutefois, malgré la multiplication des attributs et des codes de représentation, certains animaux restent difficiles à identifier dans les miniatures. Seul le texte de la rubrique ou du chapitre permet de le faire. Ovins et bovins, par exemple, peuvent souvent se confondre, surtout si les cornes sont absentes ou discrètes. Ils apparaissent parfois comme des quadrupèdes indifférenciés. Distinguer la brebis du veau (et même le veau du chien) n'est pas toujours un exercice facile. Il en va de même de nombreux oiseaux. Pour les enlumineurs, ce qui importe, c'est de les montrer comme oiseaux, moins de signifier avec précision telle ou telle espèce. Par là même, bec, ailes et plumes suffisent. Seules quelques espèces, toujours les mêmes, se distinguent par des attributs récurrents d'un manuscrit à l'autre : plumage noir du corbeau, plumage vert du perroquet, bec crochu de l'aigle, cou sinueux du cygne, crête et jabot du coq, queue somp tueuse du paon, tête à nulle autre pareille du hibou, sans compter la pierre de la grue et le fer à cheval de l'autruche déjà évoqués.

Cette relative indifférence aux détails formels tient d'abord à ce recours systématique aux attributs. Mais elle tient aussi à ce que, dans les miniatures, la structure — c'est-à-dire le jeu des axes et des plans, des rapprochements et des écarts, des attitudes et des

positions, des rythmes et des distributions — a souvent priorité sur la forme. Ainsi, le taureau se distingue de la vache non par son aspect général ou par ses dimensions, à peine par ses cornes et ses génitoires, mais surtout par le fait qu'il a la tête de face tandis que la vache l'a de profil. Il en est de même du lion et du léopard : le lion est en général figuré la tête de profil, le léopard, qui joue souvent le rôle d'un mauvais lion, la tête de face. L'aigle et le faucon se ressemblent, mais le second pique verticalement tandis que le premier vole selon un axe oblique. Les exemples pourraient être multipliés.

Si bon nombre d'animaux sont relativement indistincts du point de vue plastique, d'autres sont totalement instables d'un manuscrit à l'autre. Le dragon — qui pour les bestiaires est un animal véritable — en est l'illustration parfaite. Tantôt il possède deux pattes, tantôt quatre ; en général, il est pourvu d'ailes, mais il existe des dragons aptères ; de même, si son corps est parfois revêtu d'écailles, c'est loin d'être toujours le cas. Sa tête peut être grande ou petite, unique ou multipliée en plusieurs exemplaires, montrer une langue fourchue ou bien cracher des flammes. Dans les miniatures, ce caractère polymorphe se prête à toutes les mises en scène, à toutes les torsions et contorsions, à tous les dédoublements et multiplications.

Il en va pareillement du crocodile, qui n'est le plus souvent qu'un dragon d'un type particulier. Sa queue serpentine est son attribut le plus stable. Pour le

reste, il peut prendre toutes sortes d'aspects : deux pattes, quatre pattes, pas de pattes ; des oreilles pointues ou pas d'oreilles du tout ; des écailles bien marquées ou simplement esquissées, voire absentes ; deux grandes dents semblables aux défenses du sanglier, ou bien une triple rangée de dents, comme la manticore (créature monstrueuse, ayant corps de lion, tête humaine et queue de scorpion), ou encore de toutes petites dents, voire pas de dents du tout — leur absence étant alors palliée par une énorme crête dorsale bien aiguisée. Sa couleur elle-même est changeante, même si le texte des bestiaires latins souligne fréquemment le jeu de mots entre son nom (*crocodilus*) et celui de la couleur jaune (*croceus*). Dans les miniatures, le crocodile est rarement jaune ; on le figure le plus souvent, vert, brun, rouge, gris, tacheté, rayé, polychrome.

A l'image du dragon et du crocodile, les autres monstres et créatures chimériques sont souvent instables. Certains, du reste, ne constituent pas des « espèces » à proprement parler mais des êtres hybrides auxquels il est difficile d'assigner une identité sans recourir au texte ou à la rubrique. Seuls se reconnaissent aisément : le griffon, qui possède un avant-train d'aigle et un arrière-train de lion ; la sirène, qui peut être une femme-oiseau ou une femme-poisson ; le centaure, monstre mi-homme mi-cheval ; le sagittaire, centaure armé d'un arc ; le basilic, prince des serpents, dont l'avant-train et la tête sont ceux d'un coq. Tous sont hérités des cultures antiques. Il en est

de même de la licorne, peut-être l'animal le plus composite et le plus polymorphe du bestiaire médiéval.



Tenter d'établir – comme certains zoologues l'ont fait – un lien entre de telles créatures et certains animaux préhistoriques depuis longtemps disparus est un exercice chimérique. La mémoire des sociétés humaines est certes une mémoire longue mais elle ne s'étend pas sur des dizaines de millions d'années. Entre un dragon médiéval et un dinosaure du Jurassique moyen ou supérieur, il n'existe aucune filiation, aucun cousinage, aucun écho, ni pour l'histoire naturelle ni pour l'histoire culturelle.

De même, dans l'autre sens, chercher à expliquer la zoologie médiévale en se fondant sur la zoologie moderne demande beaucoup de prudence. Faire des comparaisons peut être stimulant, mais ironiser sur le discours des bestiaires ou corriger les représentations des enlumineurs est absurde : ce serait supposer que nos savoirs actuels sont des vérités alors qu'ils ne constituent qu'une étape dans l'évolution des savoirs.

Dès lors, l'historien des animaux du Moyen Âge se trouve confronté à l'immense question qui se pose à tout historien des sciences, voire à tout historien quel que soit l'objet de sa recherche : que faire de nos connaissances actuelles lorsque l'on travaille sur un passé lointain ? Et plus précisément, par rapport au

sujet qui nous occupe ici : sert-il à quelque chose de connaître la zoologie du *xxi*<sup>e</sup> siècle pour étudier celle de l'époque carolingienne, des lendemains de l'an mille ou du *xiii*<sup>e</sup> siècle ?

## Notes

- 1 L'introduction et la partie « Savoirs et classements » du présent ouvrage reprennent partiellement, sous une forme modifiée, l'article de Michel Pastoureau, « Classer les animaux. L'exemple du Moyen Âge occidental », dans *Le monde en mélanges. Textes offerts à Maurice Godéker*, Paris, 2016, p. 403-424.
- 2 Michel Pastoureau, *Le bestiaire héraldique au Moyen Âge*, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe, 1972, 6 vol.
- 3 Robert Delort, *Les animaux ont une histoire*, Paris, 1984.
- 4 Ce passage souvent cité (et que j'ai ici abrégé) se trouve dans *L'Apologie de Guillaume de Saint-Thierry*, voir S. Bernardi opera, vol. III, éd. Jean Leclercq, Charles Holwell Talbot et Henri Rochais, Rome, 1963, p. 127-128.
- 5 Voir Dan Sperber, « Pourquoi les animaux parfaits, les hybrides et les monstres sont-ils bons à penser symboliquement ? », dans *L'Homme*, avril-juin 1975, t. 15, n° 2, p. 5-34.
- 6 Michel Pastoureau, « Les cornes, les poils, les oreilles et la queue. Se déguster en animal dans l'Occident médiéval », dans *Les signes et les songes. Études sur la symbolique et la sensibilité médiévales*, Florence, 2013, p. 283-304.
- 7 Sur la redécouverte des ouvrages d'histoire naturelle d'Aristote : Fernand van Steenberghen, *Aristotle in the West: The Origins of Latin Aristotelianism*, Louvain, 1955 ; Charles H. Lohr, « The Medieval Interpretation of Aristotle », dans *Cambridge History of Later Medieval Philosophy: From the Rediscovery of Aristotle to the Disintegration of Scholasticism, 1400-1600*, dir. Norman Kretzmann, Anthony Kenny et Jan Pinborg, Cambridge, 1982, p. 80-98.
- 8 « Quia et ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis in libertatem gloriae filiorum dei » (Épître aux Romains 8, 21).
- 9 Carl von Linné, *Systema naturae*, 10<sup>e</sup> éd., Stockholm, 1758.

- 10 Michel Pastoureau, *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, 2011, p. 183.
- 11 Id., *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, 2007, *passim*.
- 12 Id., *Bestiaires...*, p. 153-155.
- 13 Les encyclopédites s'attendent à raconter comment le cerf qui a avalé le venin d'un serpent doit aller s'abreuver à une source d'eau pure. Leurs auteurs rapprochent cette « propriété » d'un verset célèbre du Psautier 41 : « Comme languit le cerf près de l'eau vive, ainsi languit mon âme vers le Seigneur. »
- 14 Sur la question du roi des animaux et la substitution du lion à l'ours : M. Pastoureau, *L'ours...*, p. 181-210.
- 15 Pour la zoologie médiévale, la chauve-souris est à la fois rat et oiseau.
- 16 Aristote, *Histoire des animaux*, II, 8 ; Plin., *Histoire naturelle*, VIII, 54. Pour Plin., seule la queue distingue les singes des hommes.
- 17 Isidore de Séville affirme que si une femme enceinte regarde un singe ou une image de singe, son enfant sera d'une laideur simiesque (*Etymologiae*, XII, I, 60).
- 18 Thomas de Cantimpré, *Liber de naturis rerum*, I, IV, c. 96, § 1 (éd. H. Boese, Berlin, 1973, p. 162).
- 19 Voir les extraits cités par Vincent de Beauvais, *Speculum naturae*, Douai, 1624, I, XIX, c. CXVI sq.
- 20 Aristote, cependant, attire déjà l'attention sur le régime vraiment omnivore de l'ours (*Histoire des animaux*, VIII, 42).
- 21 C'est semble-t-il l'opinion de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, dans son *De universo creaturatum*, compilé à l'horizon des années 1240. Voir Franco Morenzoni, « Le monde animal dans le *De universo creaturatum* de Guillaume d'Auvergne », dans *Il mondo animale nel Medioevo*, dir. Agostino Paravicini Baglioni, Florence, 2000, vol. I, p. 197-216, aux p. 212-213.
- 22 On me permettra de renvoyer à Michel Pastoureau, *Le cochon. Histoire d'un cousin mal aimé*, Paris, 2009, p. 77-88.
- 23 Parmi une bibliographie abondante, voir Philippe Castan, *Naissance médiévale de la dissection anatomique*, Montpellier, 1985.

- 24 C'est par exemple l'opinion du médecin du roi Baudoïn I<sup>er</sup> de Jérusalem, au début du XI<sup>e</sup> siècle. Voir Rudolf Hiestand, « König Bauduin und sein Tanzbär », dans *Archiv für Kulturgeschichte*, 70, 1988, p. 343-360.
- 25 Karl von Amira, « Thierstrafen und Thierprocesse », dans *Mitteilungen des Instituts für Oesterreichische Geschichtsforschung*, XII, 1894, p. 545-601 ; Carlo d'Addosio, *Bestie delinquenti*, Naples, 1892 ; Gustav Toller, *Thierprocesse in der Schweiz*, Berne, 1893 ; E. P. Evans, *The Criminal Prosecution and Capital Punishment of Animals*, Londres, 1906 ; Hans Albert Berkenhoff, *Tierzüge, Tierbannung und rechtliche Tierhaltung im Mittelalter*, Leipzig, 1907 ; Michel Pastoureau, « Une justice exemplaire : les procès intentés aux animaux (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », dans *Les rites de la justice. Gestes et rituels judiciaires au Moyen Âge*, dir. Claude Gauvard et Robert Jacob, Paris, 2000, p. 173-200.
- 26 Albert le Grand, *Summa de creaturis*, t. II : *De homine*. Voir Pauline Aiken, « The Animal History of Albertus Magnus and Thomas of Cantimpré », dans *Speculum*, vol. 22, n<sup>o</sup> 2, 1947, p. 205-225.
- 27 Lévitique 11, 7 ; Deutéronome 14, 8.
- 28 Isaiah Shahaar, *The Judenzau: A Medieval Anti-Jewish Motif and Its History*, Londres, 1974, p. 24.
- 29 Walter Houston, *Purity and Monotheism: Clean and Unclean Animals in Biblical Law*, Sheffield, 1993 ; Yahya Daffous, *Les interdits alimentaires dans le judaïsme, le christianisme et l'islam*, Paris, 2004 ; Jean Soler, *Sacrifices et interdits alimentaires dans la Bible*, Paris, 2006.
- 30 Claudine Fabre-Vassas, *La bête singulière. Les juifs, les chrétiens et le cochon*, Paris, 1993, passim.
- 31 Olivier Assouly, *Les nourritures divines. Essai sur les interdits alimentaires*, Arles, 2002.
- 32 Plutarque, *Sur la superstition*, éd. et trad. Corinne Bevilacqua, Paris, 2010, § 64 (voir aussi id., *Questions conviviales*, IV, 5). Voir Yvonne Vermière, *Symboles et mythes dans la pensée de Plutarque. Essai d'interprétation philosophique et religieuse des Moralia*, Paris, 1977.
- 33 Mary Douglas, *Purity and Danger: An Analysis of Concepts of Pollution and Taboo*, Londres, 2002.
- 34 Hypothèse apparue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, développée entre les deux guerres mondiales et aujourd'hui fortement critiquée.
- 35 On en trouve encore une parfaite illustration dans le *Don Quichotte de Cervantès*, satire des romans de chevalerie : le héros monte une jument, qui porte un nom, Rossinante, tandis que son valet Sancho doit se contenter d'un âne, qui n'a pas de nom.
- 36 Engelbert Kirschbaum, « Der Prophet Balsam und die Anbetung der Weisen », dans *Östliche Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, t. 49, n<sup>o</sup> 3-4, 1904, p. 129-171 ; Agostino Paravicini Bagliani, *Le bestiaire du pape*, Paris, 2018, p. 280-298.
- 37 André Feuillet, « Les sources du livre de Jonas », dans *Revue biblique*, 54, 1947, p. 161-186 ; Ignacio Malaxechevarria, « La baleine », dans *Ciré. Cahiers du centre de recherche sur l'imaginaire*, t. 12-13 : *Le bestiaire*, 1982, p. 37-50.
- 38 Le mot français *bestiaire* apparaît pour la première fois au début du XII<sup>e</sup> siècle, sous la plume d'un clerc anglo-normand, Philippe de Thaon, attaché à la cour du roi d'Angleterre Henri I<sup>er</sup> Beaucœur.
- 39 Michel Pastoureau, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, 2004, p. 11-25.
- 40 *Physiologos. Le bestiaire des bestiaires*, éd. et trad. Arnaud Zucker, 2<sup>e</sup> éd., Grenoble, 2005 ; Stavros Lazaris, *Le Physiologus grec*, vol. 1 : *La rédaction de l'histoire naturelle antique*, Florence, 2016.
- 41 Sur les encyclopédies médiévales et les compilations zoologiques, voir les ouvrages cités dans la bibliographie générale.
- 42 Pierre de Beauvais, *Le Bestiaire*, éd. Guy R. Mermier, Paris, 1977, p. 12.
- 43 Ainsi Charles Cahier et Arthur Martin, *Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le Moyen Âge*, Paris, 1874-1877, 4 vol. ; ou bien Paul Meyer, « Les Bestiaires », dans *Histoire littéraire de la France*, t. 34, 1914, p. 363-390.
- 44 Alfred Franklin, *La vie privée d'autrefois. Les animaux*, vol. I, Paris, 1897, p. 11-12.

- 45 Georges Petit et Jean Théodoridès, *Histoire de la zoologie, des origines à Linné*, Paris, 1962. L'ouvrage a été publié dans une collection intitulée « Histoire de la pensée » (1). Il comporte 360 pages ; *1/4* sont consacrées à l'Antiquité ; 155, à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) ; et 20, au Moyen Âge occidental et à ses « balivernes ».
- 46 Parmi une bibliographie considérable : Robert Boissuat, *Le roman de Renart*, Paris, 1967 ; *Le roman de Renart*, éd. Jean Dufournet, Paris, 1985, 2 vol. ; Jean R. Scheidegger, *Le « Roman de Renart » ou le texte de la dérision*, Genève, 1989.
- 47 Michel Pastoureau, *Le loup. Une histoire culturelle*, Paris, 2018.
- 48 Elisabeth Charbonnier, *Recherches sur l'Ysegrimus. Traduction et étude littéraire*, Vienne, 1983.
- 49 L'expression semble avoir été employée pour la première fois par Jacques Le Goff, avant d'être reprise (et parfois contestée) par de nombreux auteurs.
- 50 Cette partie reprend partiellement, sous une forme modifiée, l'article de Michel Pastoureau, « L'animal », dans *Le Moyen Âge en lumière. Manuscrits éclairés des*
- bibliothèques de France*, dir. Jacques Dalarun, Paris, 2002, p. 64-105.
- 51 Malgorzata Wilksa, « Du symbole au vêtement. Fonction et signification de la couleur dans la culture courtoise de la Pologne médiévale », dans *Cahiers du Léopard d'or*, t. 1989, p. 307-324 ; Dominique Cardon, *Les « vers » de rouge. Essai d'onomatopée historique*, Paris, 1990, p. 19-53.
- 52 En peinture, un liant est un produit qui sert à agglomérer en une pâte plus ou moins épaisse les particules qui composent le pigment à l'état de poudre. Il donne à celui-ci sa cohésion et lui permet d'être étalé, d'adhérer au support, de sécher, de durcir, de former une couche picturale solide et durable dont les effets et le rapport à la lumière varient selon la nature du ou des liants utilisés.
- 53 Jonathan J. G. Alexander, *Medieval Illuminators and Their Methods of Work*, Londres/New Haven, 1992.
- 54 Sur cet épisode, Pierre Boglioni, « Les animaux dans l'habgraphie monastique », dans *L'animal exemplaire au Moyen Âge (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)*, dir. Jacques Berlioz et Marie-Anne Polo de Beaulieu, Rennes, 1999, p. 51-50.

55 Sur cet éléphant, voir Michel Pastoureau, *Les animaux célèbres*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 2001, p. 142-151.

56 Sur cet immense lion coulé en bronze, voir surtout Peter Seiler, « Der Braunschweiger Löwe. "Epochale Innovation" oder "Einzigartiges Kunstwerk" ? », dans *Studien zur Geschichte der europaischen Skulptur im 12./13. Jahrhundert*, dir. Herbert Beck et Kerstin Hengevoss-Dürkop, Frankfurt, 1994, t. 1, p. 533-564.

57 Xenia Muratova, « Adam donne leurs noms aux animaux. L'icongraphie de la scène dans l'art du Moyen Âge », dans *Studi medievali*, t. XVIII, n° 2, déc. 1977, p. 367-394.

58 Isidore de Séville, *Etymologiae*, XII, 2, 29.

59 En outre, il nous faut garder à l'esprit que certains auteurs, à commencer par Isidore de Séville, père de toutes les étymologies médiévales latines, peuvent parfois s'amuser lorsqu'ils s'adonnent à l'exercice étymologique. Les constructions les plus spéculatives y voisinent volontiers avec les rapprochements les plus factieux.

60 Michel Pastoureau et Olga Vassiljeva-Codognet, *Des signes dans l'image. Usages et fonctions de l'attribut dans l'icongraphie médiévale (du Concile de Nicée au Concile de Trente)*, Turnhout, 2014, p. 11-34 et *passim*.



## Quelques sources textuelles

- Albert le Grand, *De animalibus libri XXVI*, éd. H. Stadler, Münster, 1960-1920, 2 vol.
- Aristote, *Historia animalium*, éd. et trad. A. L. Peck et D. M. Balme, Londres, 1965-1990, 3 vol.
- Barthélemy l'Anglais, *De proprietatibus rerum...*, Francfort, 1601 (réimpr. Francfort, 1964).
- Bestiari medievali*, éd. L. Morini, Turin, 1996.
- Brunet Latin, *Li livres dou Tresor*, éd. F. J. Carmody, Berkeley, 1948.
- Élien, *De natura animalium libri XVII*, éd. A. F. Scholfield, Cambridge (Mass.), 1958-1959, 3 vol.
- Guillaume d'Auvergne, *De universo creaturarum*, éd. B. Leferon, dans *Opera omnia*, Orléans, 1674.
- Isidore de Séville, *Etymologiae seu origines*, livre XII, éd. J. André, Paris, 1986.
- Konrad von Megenberg, *Das Buch der Natur*, éd. R. Luff et G. Steer, Tübingen, 2003.
- Pline l'Ancien, *Naturalis historia*, éd. A. Ernout et al., Paris, 1947-1985, 37 vol.
- Solin, *Collectanea rerum memorabilium*, éd. T. Mommsen, 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1895.
- Raban Maur, *De universo*, dans *Patrologia Latina*, vol. II, col. 9-614.
- Richard de Fournival, *Le Bestiaire d'Amours*, éd. G. Bianciotto, Paris, 2009.
- Le Roman de Renart*, éd. A. Strubel et al., Paris, 1998.
- Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, éd. H. Boese, Berlin, 1973.
- Vincent de Beauvais, *Speculum naturae*, Douai, 1624 (réimpr. Graz, 1965).

## Orientation bibliographique

1. Généralités
- Berlioz (Jacques) et Polo de Beaulieu (Marie-Anne) dir., *L'animal exemplaire au Moyen Âge* (1<sup>er</sup>-XV<sup>e</sup> s.), Rennes, 1999.
- Charbonneau-Lassay (Louis), *Le bestiaire du Christ*, Bruges, 1940.
- Delort (Robert), *Les animaux ont une histoire*, Paris, 1984.
- Flores (Nona C.) dir., *Animals in the Middle Ages: A Book of Essays*, New York/Londres, 1996.
- Franklin (Alfred), *La vie privée d'autrefois. Les animaux*, Paris, 1897-1899, 2 vol.
- Frugoni (Chiara), *Vivre avec les animaux au Moyen Âge*, Paris, 2021.
- Klingender (Francis D.), *Animals in Art and Thought to the End of the Middle Ages*, Londres, 1971.
- Marino Ferro (José Ramón), *Symboles animaux*, Paris, 1996.
- Il mondo animale/The World of Animals*, Turin/Brno/Stmel, 2000, 2 vol.
- Le monde animal et ses représentations au Moyen Âge IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.*, Actes du XI<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (1986), Toulouse, 1985.
- Pastoureau (Michel), *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, 2009.
- , *Le corbeau. Une histoire culturelle*, Paris, 2021.
- L'uomo di fronte al mondo animale. Settimane di studio del Centro italiano di studi nell'alto Medioevo* (1989), Spolète, 1984.
- Voisenet (Jacques), *Bêtes et hommes dans le monde médiéval. Le bestiaire des clercs du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Turnhout, 2000.
2. Bestiaires et encyclopédies
- Aristotle's Animals in the Middle Ages and Renaissance*, Louvain, 1999.
- Baxter (Ron), *Bestiaries and Their Users in the Middle Ages*, Phoenix Mill, 1999.
- Borst (Arno), *Das Buch der Naturgeschichte. Phinitis und seine Leser im Zeitalter des Pergaments*, 2<sup>e</sup> éd., Heidelberg, 1995.

- Clark (Willene B.) et McNunn (Meradith T.) dir., *Beasts and Birds of the Middle Ages: The Bestiary and Its Legacy*, Philadelphie, 1989.
- Febel (G.) et Maag (G.), *Bestiarien im Spannungsfeld zwischen Mittelalter und Moderne*, Tübingen, 1997.
- George (Wilma) et Yapp (Brunsdon), *The Naming of the Beast: Natural History in the Medieval Bestiary*, Londres, 1991.
- Hassig (Debra H.), *Medieval Bestiary: Text, Image, Ideology*, Cambridge, 1995.
- Henkel (Nikolaus), *Studien zum Physiologus im Mittelalter*, Tübingen, 1976.
- Kitchell (Kenneth F.), *Albertus Magnus on Animals: A Medieval Sazama Zoologica*, Berkeley, 1998, 2 vol.
- McCullough (Florentine), *Medieval Latin and French Bestiaries*, Chapel Hill (N.C.), 1960.
- Pestoureau (Michel), *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, 2011.
3. Chasse et littérature
- Bossuat (Robert), *Le Roman de Renart*, Paris, 1967.
- Cummins (John), *The Hound and the Hawk: The Art of the Medieval Hunting*, Londres, 1988.
- Galloni (Paolo), *Il cervo e il lupo. Caccia e cultura nobiliare nel Medioevo*, Rome-Bari, 1993.
- Jauss (Hans Robert), *Untersuchungen zur mittelalterlichen Tierdichtung*, Tübingen, 1959.
- Knapp (Fritz Peter), *Das lateinische Tierepos*, Darmstadt, 1979.
- Lindner (Kurt), *Die Jagd im frühen Mittelalter*, Berlin, 1960.
- Rombauts (Edward) et Welkenhuyzen (A.) dir., *Aspects of the Medieval Animal Epic*, Louvain, 1975.
- Rösener (Werner) dir., *Jagd und höfische Kultur im Mittelalter*, Göttingen, 1997, p. 123-177.
- Scheidegger (Jean R.), *Le « Roman de Renart » ou le texte de la dévotion*, Genève, 1989.
- Schmidtko (Dietrich), *Geistliche Tierinterpretation in der Mittelalter: (1100-1500)*, Munich, 1988.
- Strubel (Arnaud) et Saulnier (Chantal de), *La poésie de la chasse au Moyen Âge. Les livres de chasse du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1994.
- Van den Abeele (Baudouin), *Les traités de fauconnerie latins du Moyen Âge*, Louvain-la-Neuve, 1991.
- , *La littérature cynégétique*, Turnhout, 1996.
4. Art et iconographie
- Benton (Janetta Rebold), *The Medieval Menagerie: Animals in the Art of the Middle Ages*, New York, 1992.
- Gathercole (Patricia M.), *Animals in Medieval Manuscript Illumination*, New York, 1995.
- Heck (Christian) et Cordonnier (Rémy), *Le Bestiaire médiéval*, Paris, 2011.
- Hicks (Carola), *Animals in Early Medieval Art*, Edinburgh, 1993.
- Houwen (Luuk) dir., *Animals and the Symbolic in Medieval Art and Literature*, Groningen, 1997.
- Payne (Ann), *Medieval Beasts*, Londres, 1990.
- Pinero (Ricardo), *Towards an Aesthetic Foundation of the Medieval Imagery: The Bestiary*, Turnhout, 2009.
- Randall (Lilian), *Images in the Margins of Gothic Manuscripts*, Berkeley, 1966.
- Tesnière (Marie-Hélène), *Bestiaire médiéval. Enluminures*, Paris, 2005.
- Yapp (Brunsdon), *Birds in Medieval Manuscripts*, Londres, 1981.

## **Table des matières**

- 5** Le christianisme  
et les animaux
- 11** Savoirs et classements  
12 Zoologie 17 Théologie  
23 Anthropologie 30 Tabous
- 37** Un discours prolix  
38 La Bible 47 Les bestiaires  
58 *Le Roman de Renart*
- 67** Le droit à l'image  
68 Matières animales 72 L'animal  
dans l'image 80 Attributs et  
représentations